



République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi



DIRECTION GÉNÉRALE
DU SECTEUR FINANCIER
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DE LA SUPERVISION DES SFD

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

DONNÉES CONSOLIDÉES

Exercice 2024

TABLES DES MATIERES

01 CONTRIBUTION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE À L'INCLUSION FINANCIÈRE	8
1.1 Chiffres clés à l'échelle de l'Union (UMOA-2024)	9
1.2 Chiffres clés à l'échelle nationale (Sénégal-2024)	10
02 ANALYSE DES INDICATEURS DU BILAN DES IMF	12
2.1 Total bilan	13
2.2 Ressources des IMF	13
2.3 Emplois	17
03 CONTRIBUTION À L'ECONOMIE	24
3.1 Financement de l'économie	25
3.2 La valeur ajoutée des IMF et sa contribution au PIB	25
3.3 Salaires versés par les IMF	26
3.4 Impôts versés par les IMF	27
04 ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT	28
4.1 Charges	29
4.2 Produits	30
4.3 Résultats des IMF	31
05 SUIVI DU DISPOSITIF PRUDENTIEL	32
06 RENTABILITÉ DES IMF	35
07 PARTS DE MARCHÉ	38
08 ANALYSE PAR GROUPES DE PAIRES DES INDICATEURS CLÉS	42
8.1 En fonction de la taille du IMF	43
8.2 En fonction de la forme juridique	46
09 ANNEXES	47

LISTES DES FIGURES

01 Evolution de l'emploi des IMF	10
02 Evolution de la gouvernance des IMF	11
03 Evolution du total bilan en milliards de FCFA et composantes	13
04 Evolution de la structure des ressources	14
05 Evolution de l'encours d'épargne en milliards de FCFA	15
06 Evolution de la contribution des IMF à la collecte des épargnes des ménages	15
07 Evolution des emprunts des IMF en milliards de FCFA	16
08 Evolution des fonds propres et composantes	17
9 Evolution des emplois et poids de ses principales composantes	17
10 Répartition des crédits par type de bénéficiaires	18
11 Répartition des crédits accordés par secteur	19
12 Répartition des prêts accordés selon l'objet	20
13 Evolution des taux débiteurs appliqués par les IMF	20
14 Encours de crédit par catégorie	21
15 Structure de l'encours de crédit (en milliards de FCFA)	21
16 Évolution du taux de crédit en souffrance suivant l'encours de crédit	22
17 Évolution des dépôts auprès des institutions	22
18 Évolution des immobilisations en milliard FCFA	23
19 Évolution des ratios sur le financement de l'économie par les IMF	25
20 Évolution de la valeur ajoutée des IMF en milliards FCFA	26
21 Évolution des salaires versés par les IMF	26
22 Évolution des impôts et taxes des IMF en millions FCFA	27
23 Evolution du résultat des IMF (en milliards de FCFA)	31
24 Evolution des ratios prudentiels	32
25 Nombre de IMF conformes au dispositif prudentiel	34
26 Evolution des indicateurs de rentabilité	36
27 Nombre de IMF conforme aux Indicateurs de rentabilité	37
28 Sociétariat ou clientèle selon la taille en 2024	43
29 Encours de crédit en milliards FCFA selon la taille en 2024	43
30 Encours de dépôts en milliards FCFA selon la taille en 2024	44
31 Fonds propres en milliards FCFA selon la taille en 2024	44
32 Crédits en souffrance selon la taille en 2024	45
33 Taux de créances en souffrance selon la taille	45
34 Taux de créances en souffrance par type de IMF	46

LISTE DES TABLEAUX

01 Chiffres clés du secteur	9
02 Evolution de la production annuelle de crédit	17
03 Contribution des IMF à la création de richesse	26
04 Evolution et répartition des charges	29
05 Evolution et répartition des produits	30
06 Parts de marché des IMF suivant le sociétariat ou la clientèle	39
07 Parts de marché des IMF suivant l'encours de crédit	39
08 Parts de marché des IMF suivant l'encours de dépôt	40
09 Parts de marché des IMF suivant la production de crédit	40
10 Résultat des IMF par groupes de paires	45
11 Principaux indicateurs selon le type de IMF en 2024	46

RÉSUMÉ

En 2024, le secteur de la microfinance au Sénégal affiche une stabilité et une dynamique soutenue de l'activité, en dépit d'une dégradation marquée de la qualité du portefeuille.

Le Sénégal compte 128 Institutions de microfinance (IMF), opérant à travers 1 011 points de service et employant 5 152 personnes. Avec 4 467 772 de comptes ouverts, en hausse de 6,2% par rapport à 2023, la microfinance sénégalaise atteint un taux de pénétration de 24,8% de la population totale et un taux d'accès de la population adulte, corrigé des doublons et des comptes inactifs de 20,3%, ce qui confirme son poids majeur dans l'inclusion financière.

À l'échelle de l'UMOA, il est enregistré 533 IMF qui desservent 19 121 754 clients via 4 761 points de service. Ainsi, le Sénégal concentre environ 23% des clients/comptes du secteur, 24% des IMF et 21% des points de service de l'Union, ce qui confirme sa place parmi les principaux pôles de la microfinance dans l'Union.

Les dépôts collectés par les IMF du Sénégal se sont établis à 580,0 milliards FCFA, en progression annuelle de 6,4 %. Ils représentent 6,1 % des dépôts du système financier national. Comparativement à l'UMOA, dont l'épargne mobilisée par le secteur de la microfinance atteint 2 459,0 milliards FCFA, soit 5,2 % de celle collectée par les établissements de crédit de l'Union. Le Sénégal en capte près de 24 %, ce qui traduit son poids significatif dans la mobilisation de l'épargne régionale.

En 2024, l'encours de crédit des IMF sénégalaises s'est établi à 772,6 milliards FCFA, contre 2 695,2 milliards FCFA pour le secteur de la microfinance de l'UMOA, soit 7,3 % de l'encours global des établissements de crédit de l'Union. Le Sénégal concentre, ainsi, près de 29 % du crédit IMF régional, confirmant son rôle moteur dans le financement de l'économie nationale.

Toutefois, cette expansion s'accompagne d'une forte détérioration de la qualité du portefeuille. En effet, le taux brut de dégradation de la qualité du portefeuille des IMF du Sénégal est passé de 4,7% en 2023 à 8,4% en 2024, dépassant largement la norme communautaire de 3%. Cette situation s'inscrit dans une tendance régionale, le taux de l'UMOA atteignant 8,9% contre 6,9% un an plus tôt, traduisant des vulnérabilités structurelles communes.

Le Sénégal apparaît comme l'un des piliers de la microfinance dans l'UMOA, concentrant environ un quart des dépôts, près d'un tiers des crédits, et une part significative de la clientèle et des infrastructures. Néanmoins, la hausse rapide du risque de crédit constitue un enjeu majeur pour la soutenabilité du secteur, appelant un renforcement de la gouvernance, du contrôle du risque et de l'accompagnement des emprunteurs, tant au niveau national que régional.

Toutefois, il convient de rappeler que la problématique de gouvernance du secteur pourrait être intégrée dans le processus de régularisation des IMCEC en SCOOP (Sociétés coopératives), conformément aux exigences de la loi 2025-04 du 19 février 2025. En effet, une gouvernance renforcée contribuerait à réduire les risques tout en améliorant la performance des Institutions.

1.

**CONTRIBUTION DU
SECTEUR DE LA
MICROFINANCE À
L'INCLUSION FINANCIÈRE**

1. CONTRIBUTION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE À L'INCLUSION FINANCIÈRE

1.1 Chiffres Clés à l'échelle de l'Union (UMOA – 2024)

A fin décembre 2024, le nombre d'institution de microfinance dans l'UMOA s'est établi à 533 après 540 l'année précédente. Les institutions de microfinance de l'Union desservent 19.121.754 clients à travers un réseau de 4.761 points de service répartis dans les huit États membres de l'Union. Une année plus tôt, rappelle la BCEAO, le nombre de bénéficiaires était de 18.015.354 pour 4.605 points de service.

Toutefois, la dynamique de croissance des activités des IMF s'est globalement poursuivie au cours de l'année sous revue, notamment en matière d'ouverture de comptes, de collecte de dépôts et d'octroi de crédits à la clientèle.

L'épargne mobilisée par les IMF a été constituée à hauteur de 50,2% par les hommes, 25,4% par les femmes et 24,4% par les groupements. S'agissant de la structure par termes, les dépôts à vue sont prépondérants avec une part de 55,8% du total de l'épargne collectée. Les dépôts à terme et les autres dépôts constituent respectivement 22,0% et 22,2%.

Le montant moyen de l'épargne a connu une hausse de 1,9% sur la période considérée, pour ressortir à 128 596 FCFA à fin décembre 2024. Pour l'ensemble du secteur de la microfinance de l'UMOA, l'épargne recueillie représente 5,2% de la totalité des dépôts au niveau des établissements de crédit dans l'Union, soit une hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2023.

À fin décembre 2024, le montant moyen des crédits octroyés par client des IMF dans l'UMOA s'est établi à environ 140 949 FCFA, en baisse de 0,8% par rapport à 2023. L'encours total des crédits des IMF s'est maintenu à 7,3 % de celui des établissements de crédit de l'Union, tout comme l'année précédente.

Le taux brut de dégradation du portefeuille s'est inscrit en hausse de 2 points de pourcentage, pour ressortir à 8,9% à fin décembre 2024 contre 6,9% au 31 décembre 2023, pour une norme maximale de 3%.

1.2 Chiffres Clés à l'échelle nationale (Sénégal – 2024)

En 2024, à l'exception du résultat net, qui enregistre une forte baisse de 106,1% par rapport à 2023, l'ensemble des autres agrégats du secteur de la microfinance au Sénégal affiche une progression notable. Il s'agit notamment, du sociétariat (6,2%), de l'encours de crédits (9,1%), de l'encours de dépôts (6,4%), de l'emprunt (32,7%), des fonds disponibles en caisse (15,0%), des dépôts des IMF auprès des institutions financières (21,9 %), des immobilisations nettes (25,8) et de l'actif net (11,5%).

Tableau 1 : Chiffres clés du secteur

Rubriques	2020	2021	2022	2023	2024	EVOL 2024/2023
Sociétariat	3 433 960	3 702 747	3 923 775	4 207 264	4 467 772	6,2 %
EVOLUTION EN MILLIONS DE FRANC CFA						
Encours de crédit	492 701	528 162	597 543	708 047	772 583	9,1 %
Rubriques	2020	2021	2022	2023	2024	EVOL 2024/2023
Encours d'épargne	389 812	432 964	497 537	545 013	580 053	6,4 %
Emprunts des IMF	96 323	115 189	124 364	130 612	173 340	32,7 %
Fonds propres des IMF	157 720	172 473	169 799	202 159	205 150	1,5 %
Encaisse	13 840	13 406	16 026	13 945	16 035	15,0 %
Dépôts auprès des IF	131 212	167 123	175 114	149 392	182 045	21,9 %
Immobilisations (Nettes)	36 023	46 872	35 840	47 322	59 514	25,8 %
Total Actif (Net)	684 016	764 172	833 762	942 463	1 051 016	11,5 %
Résultat	4 064	7 723	12 339	14 887	- 908	-106,1 %

Source : DRS-Sfd

En 2024, le secteur de la microfinance se compose de **128 institutions de microfinance (IMF)** titulaires de **297 agréments délivrés**. Il est structuré autour **dix (10) unions mutualistes** regroupant **cent soixante-neuf (169) caisses de base, dix (10) sociétés commerciales, deux (2) associations**, et **cent-six (106) institutions mutualistes d'épargne et de crédit (IMCEC) non affiliées**.

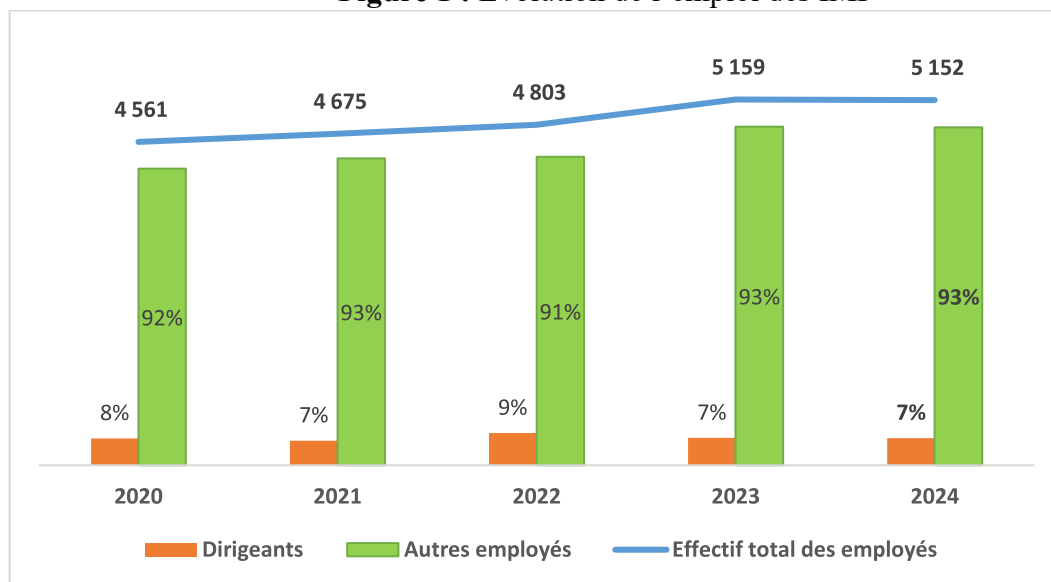
L'ensemble des régions du Sénégal est couvert par un réseau de 1 011 points de services, soit une progression de 0,1 % sur la période. L'essentiel des points de services est concentré sur l'axe nord-ouest du pays dans les régions de Dakar, Thiès, Louga et Saint-Louis ; le sud-est étant l'axe le moins desservi.

Le nombre de comptes ouverts est ressorti à 4 467 772 en 2024, soit une hausse de 6,2 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution positive est en liaison avec celle observée, au niveau des comptes détenus par les hommes (4,7 %), les femmes (6,8 %) et les personnes morales (11,5 %). En conséquence, le taux de pénétration, calculé en rapport avec la population totale, s'est établie à 24,8 % en 2024 contre 23,2 % en 2023. Quant au taux d'accès corrigé¹, il est passé de 19,0 % en 2023 à 20,3 % en 2024.

En 2024, il est noté une baisse de 0,1 % de l'effectif des employés des IMF qui est ressorti à 5 152 salariés. Pour leurs rémunérations, les IMF ont versé 53,2 milliards FCFA en 2024 contre 47,9 milliards FCFA en 2023.

Quant aux membres d'organe, leur nombre est de 3 448, à la suite d'une hausse de 3,1% sur la période sous revue.

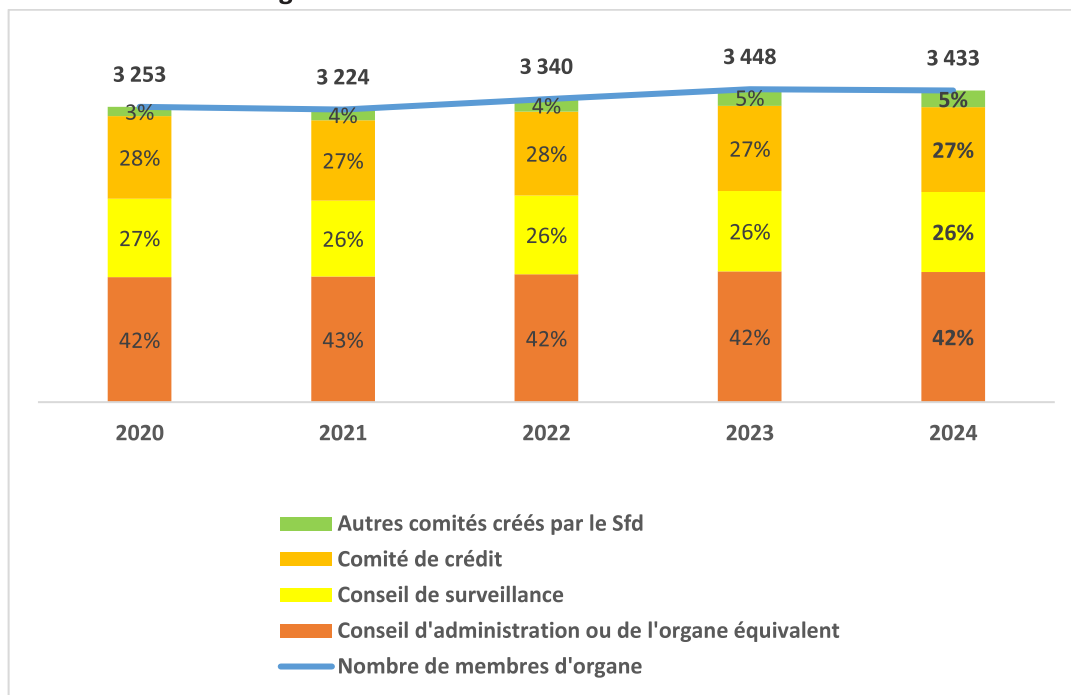
Figure 1 : Evolution de l'emploi des IMF



Source : DRS-Sfd

¹ Le calcul tient compte de la correction des doublons avec l'application du taux de correction de **1,2** issu de l'Enquête sur la Situation de Référence de l'Inclusion Financière au Sénégal et du taux de comptes dormants ou inactifs.

Figure 2 :



Source : DRS-Sfd

2.

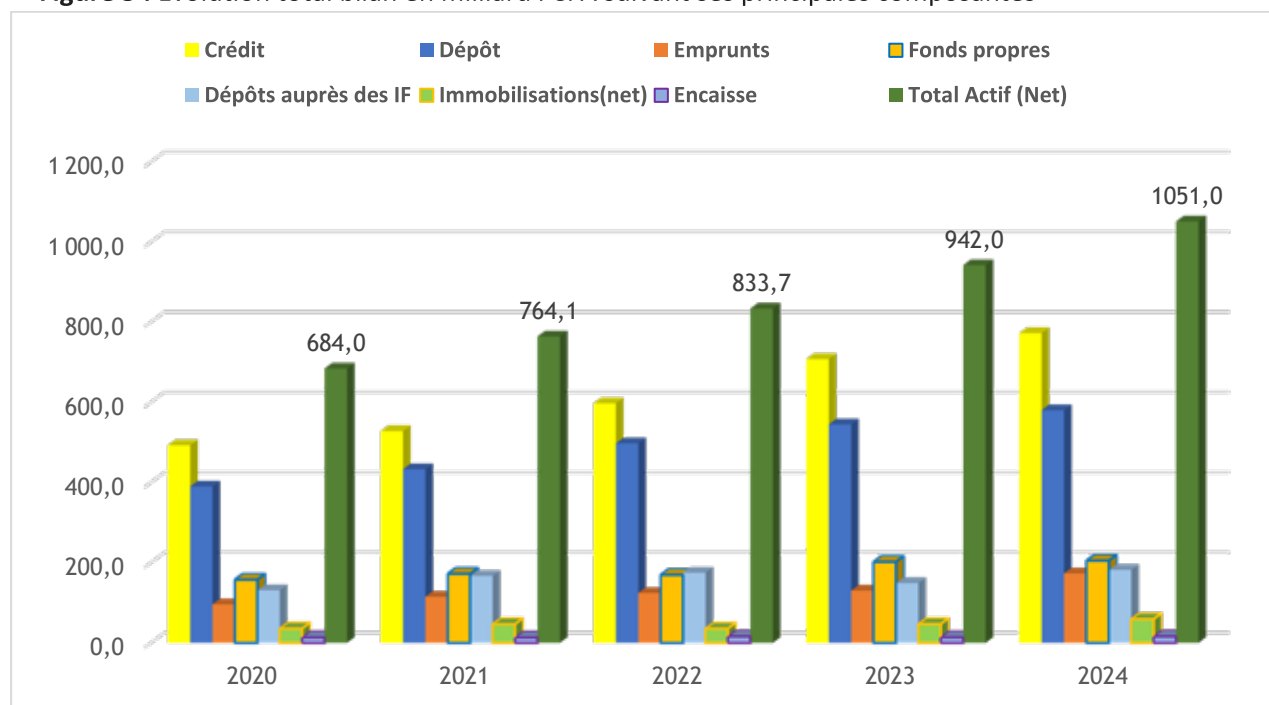
**ANALYSE DES
INDICATEURS FINANCIERS
DU BILAN**

2.1 Total Bilan

En 2024, les IMF ont enregistré un total bilan de 1 051,0 milliards FCFA, soit une évolution de +11,5% par rapport à 2023, correspondant à une augmentation de 108,6 milliards FCFA. Cette situation résulte d'un accroissement des différentes composantes du bilan, particulièrement, l'encours de crédit (+9,1%), l'encours de dépôts (+6,4%), les fonds propres (+1,5%), l'encaisse des IMF (+15%), les emprunts (+32,7%), les dépôts des IMF auprès des Institutions financières (+21,9%), et les immobilisations nettes (+25,8%).

L'analyse selon la typologie des IMF révèle que les IMCEC affiliées concentrent 57,0 % de l'actif net, contre 35,0 % pour les sociétés anonymes et 8,0 % pour les IMCEC non affiliées. Par ailleurs, les IMF de grandes tailles, totalisent à elles seules 96,0 % de l'actif net global.

Figure 3 : Evolution total bilan en milliard FCFA suivant ses principales composantes

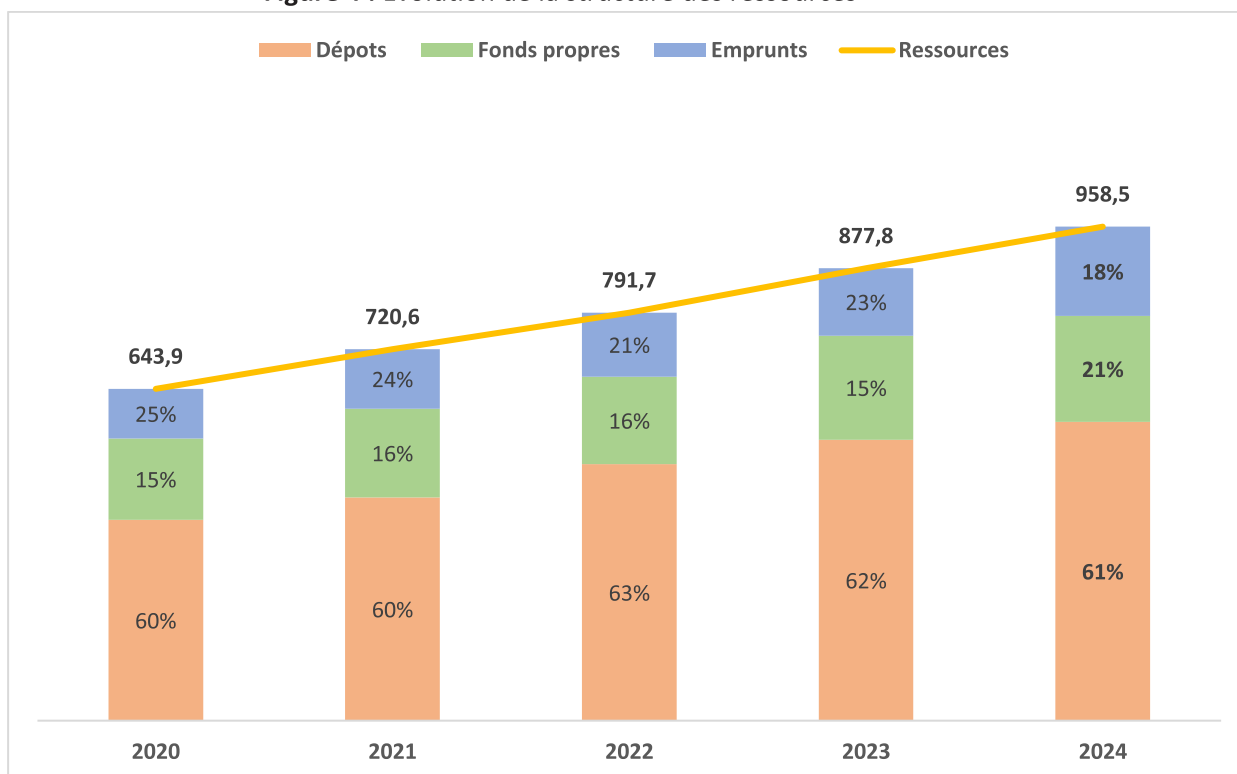


Source : DRS-SFD

2.2 Ressources des IMF

Les ressources mobilisées par les IMF ont crû de 9,2% par rapport à 2023 pour atteindre 958,5 milliards FCFA en 2024. La croissance des ressources observée sur la période s'explique principalement par l'augmentation conjointe des dépôts (+6,4 %), des emprunts (+32,7 %) et des fonds propres (+1,5 %).

Figure 4 : Evolution de la structure des ressources



Source : DRS-SFD

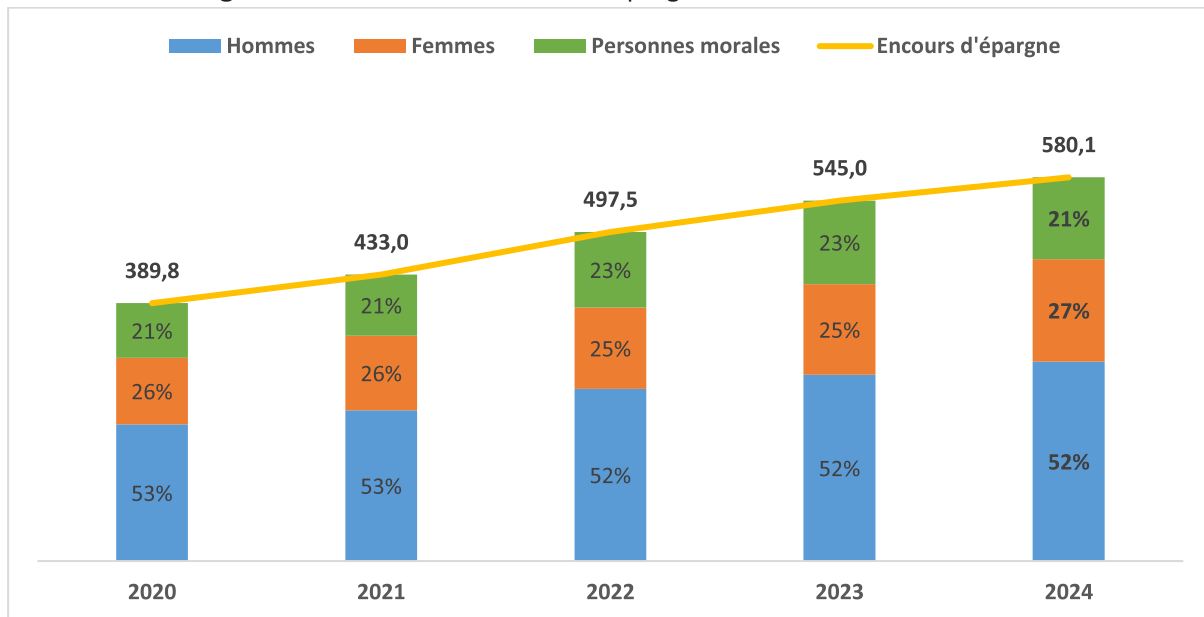
2.2.1 Dépôts

Représentant 61,0% des ressources, l'encours des dépôts est ressorti à 580,1 milliards en 2024, soit une hausse de 6,4% comparativement à l'année 2023. Cette évolution résulte de la hausse des dépôts à vue (+10,4 %) et des autres dépôts (+5,5 %), en contraste avec les dépôts à terme qui enregistrent une baisse de 1,5 % sur la période.

Sur la période sous revue, les dépôts des hommes et des femmes ont représenté respectivement 52 % et 27 % de l'épargne totale mobilisée par les IMF. Les dépôts des hommes ont progressé de 7,1 %, atteignant 301,7 milliards FCFA, tandis que ceux des femmes ont enregistré une hausse plus marquée de 13,1 %, pour s'établir à 154,7 milliards FCFA.

Quant aux personnes morales, représentant 21 % de l'encours total des dépôts, ont vu leurs avoirs diminuer de 2,3 % sur la période, passant de 126,6 milliards FCFA en 2023 à 123,7 milliards FCFA en 2024.

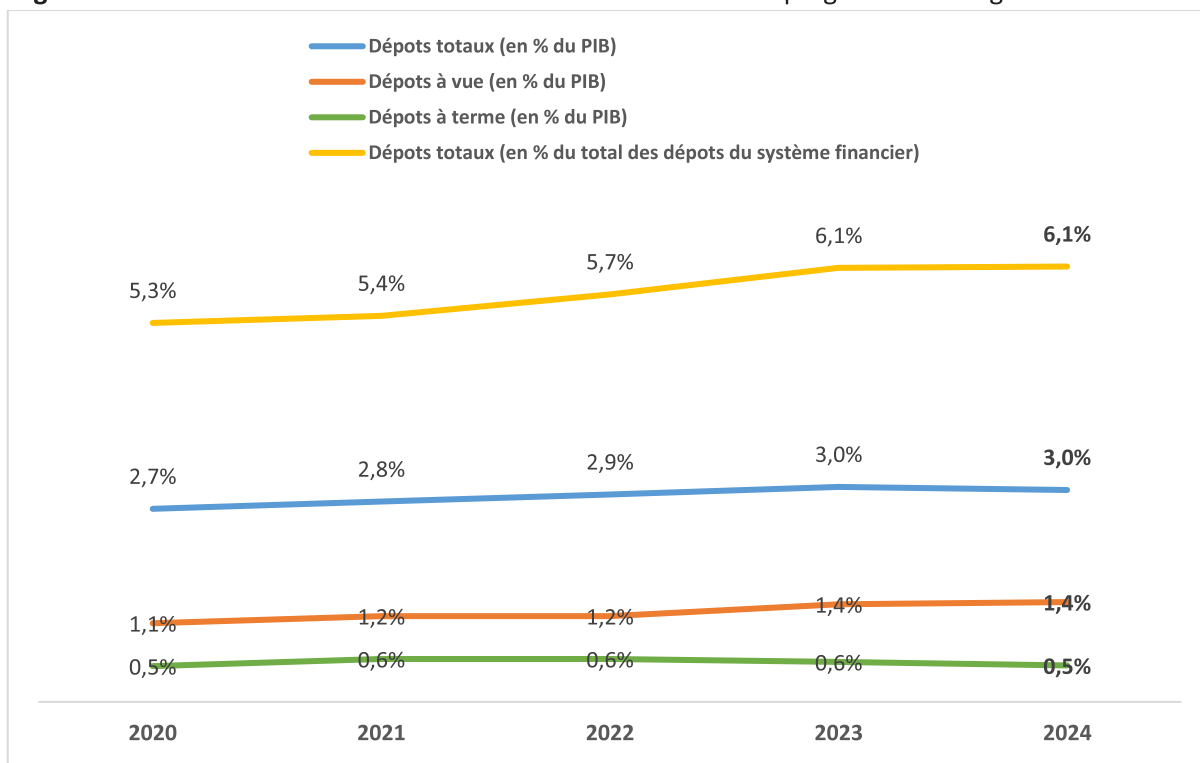
Figure 5 : Evolution de l'encours d'épargne en milliards FCFA



Source : DRS-Sfd

Sur le plan macroéconomique, le total des dépôts, en 2024, a représenté 3,0% du Produit Intérieur Brut (PIB) et 6,1% des dépôts du système bancaire. Quant aux dépôts à terme et dépôts à vue qui représentent respectivement, 17% et 47% de l'encours de dépôts, ils contribuent à hauteur de 0,5% et 1,4% au PIB.

Figure 6 : Evolution de la contribution des IMF à la collecte de l'épargne des ménages

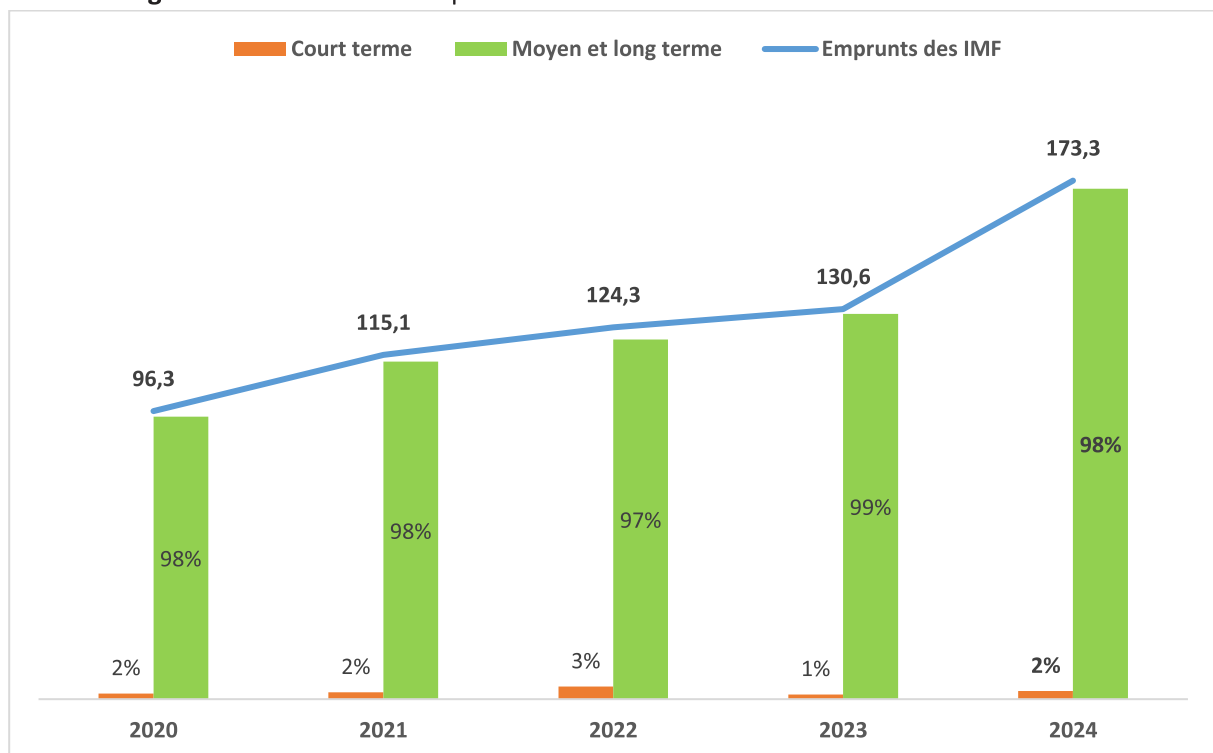


2.2.2 Emprunts

En 2024, les emprunts du secteur de la microfinance ont atteint 173,3 milliards FCFA, soit une hausse de 32,7% par rapport aux 130,6 milliards FCFA enregistrés en 2023. Cette hausse s'explique par l'accroissement simultané des emprunts à court terme (+63,2%) et de ceux à moyen et long terme (+32,9%). Les emprunts ont ainsi représenté 18,0% des ressources mobilisées par le secteur au cours de l'année.

Par ailleurs, la répartition par type d'institution montre que les IMF constituées en sociétés commerciales ont assuré près de 49,0% de cette mobilisation, suivies des IMF organisées en réseaux, qui concentrent 40,3% des emprunts du secteur.

Figure 7 : Evolution des emprunts des IMF en milliards de FCFA



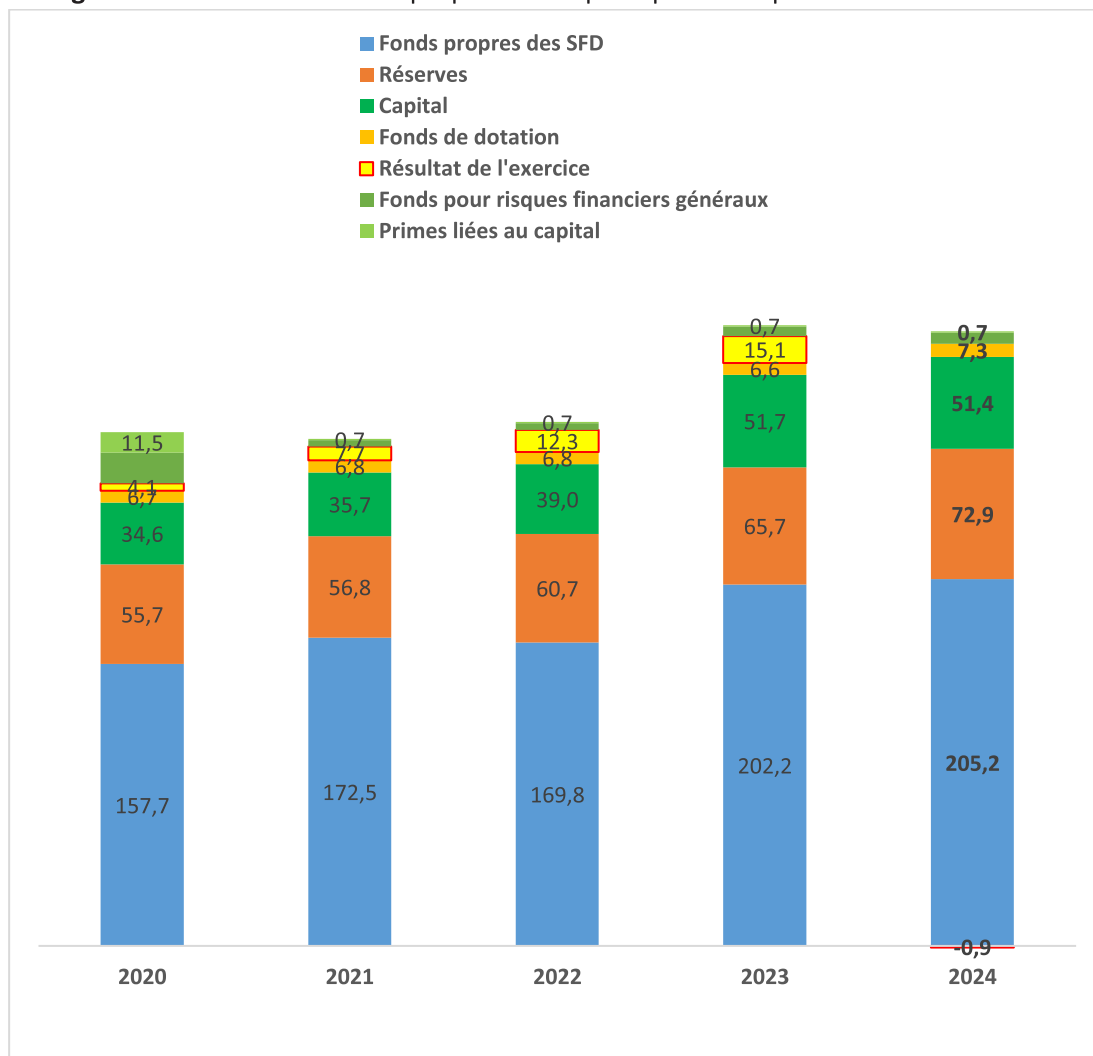
Source : DRS-Sfd

2.2.3 Fonds propres

Les fonds propres des IMF ont enregistré, en 2024, une progression de 1,5% pour ressortir à 205,1 milliards FCFA et représenter 21,0% des ressources mobilisées. La croissance des fonds propres constatée au cours de la période est portée par l'accroissement des fonds pour risques

financiers généraux (+17,1 %) et des réserves (+11,4 %). L'analyse de la structure des fonds propres des IMF révèle que les réserves (32 %) et le capital social (26 %) représentent la part prépondérante des fonds propres de base des IMF.

Figure 8 : Evolution des fonds propres et ses principales composantes

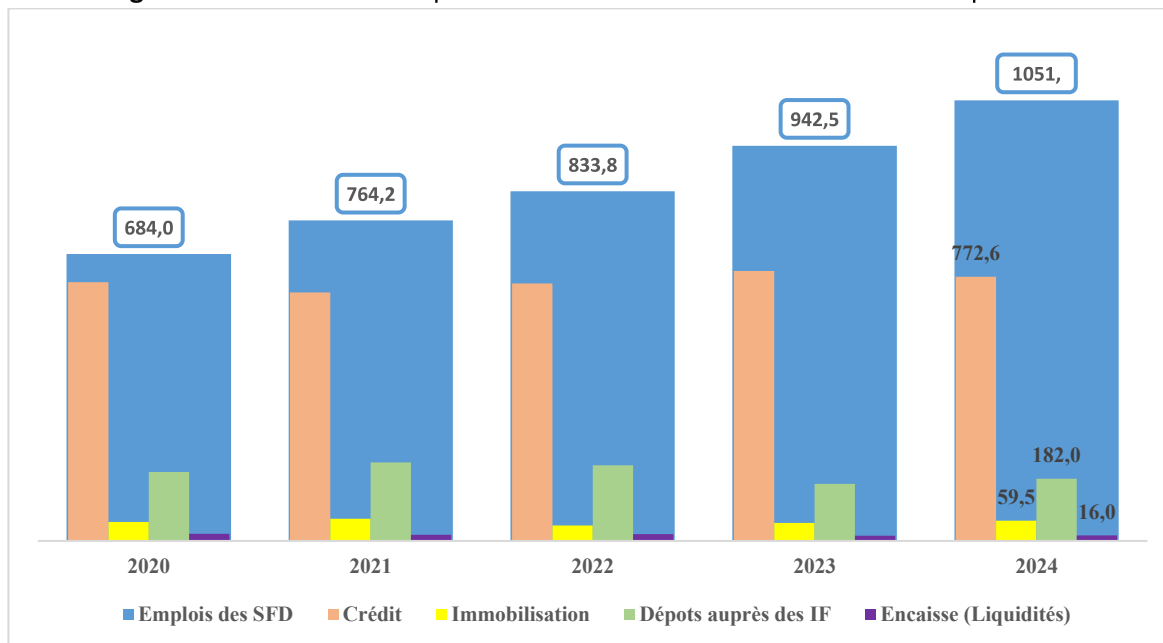


Source : DRS-Sfd

2.3 Emplois

En 2024, les emplois des IMF ont atteint 1 051,0 milliards FCFA contre 942,5 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 11,5%. La progression du total des emplois des IMF résulte de la hausse des immobilisations (+25,8%), de l'encours de crédit (+9,1%), des dépôts auprès des institutions financières (+21,9%) et de l'encaisse (+15,0%).

Figure 9 : Evolution des emplois des IMF en milliards FCFA et de ses composantes



Source : DRS-Sfd

2.3.1 Crédit

2.3.1.1 Production annuelle de crédit

Le volume des financements accordés s'est inscrit en hausse de 5,7%, passant de 704,3 milliards FCFA en 2023 à 744,1 milliards FCFA en 2024. Ces financements ont concerné 559 519 bénéficiaires pour un montant moyen de 1 329 840 FCFA.

Tableau 2 : Evolution de la production annuelle de crédit

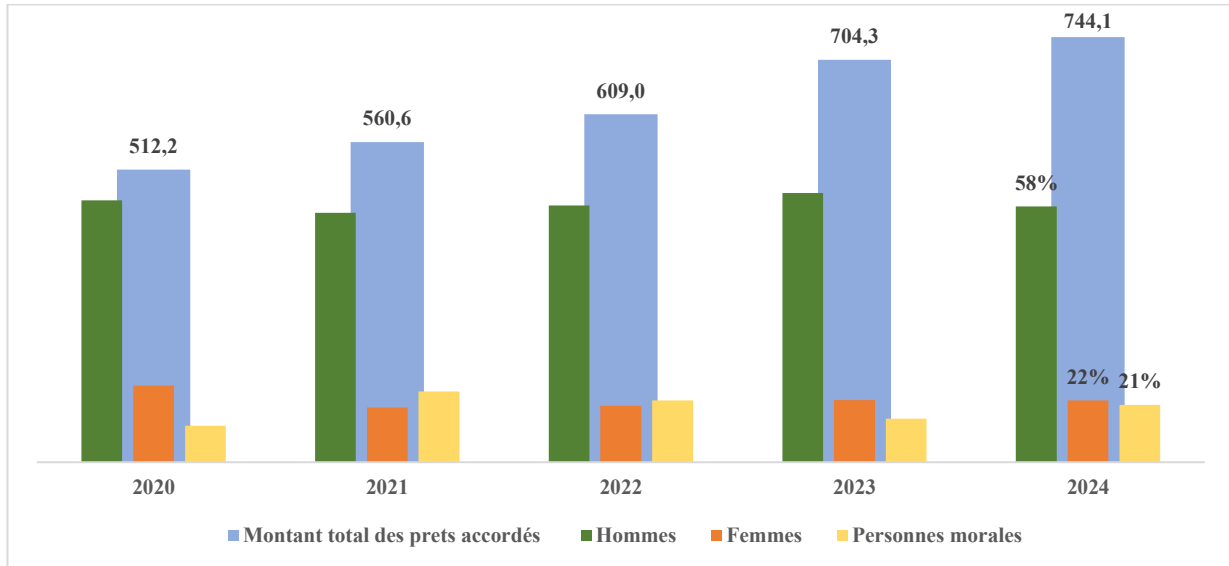
Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024
Total (millions FCFA)	512 159	560 563	608 998	704 263	744 071
Nombre	408 002	455 321	485 023	613 567	559 519
Montant moyen	1 255 285	1 231 138	1 255 606	1 147 818	1 329 840

Source : DRS-Sfd

La répartition par catégorie fait ressortir un pic sur les crédits octroyés aux hommes qui s'élèvent à 429,8 milliards FCFA représentant 58% du total des financements distribués par les IMF en 2024, soit une évolution de 1,2% sur la période. De même, les crédits accordés aux femmes ont progressé de 5,5% par rapport à 2023, atteignant 160,3 milliards FCFA.

Au même moment, ceux distribués aux personnes morales ont affiché une hausse de 20,6% en s'établissant à 153,9 milliards FCFA. En outre, le nombre de crédits décaissés chez les hommes est de 43% contre 36% chez les femmes.

Figure 10 : Répartition des crédits accordés par type de bénéficiaire



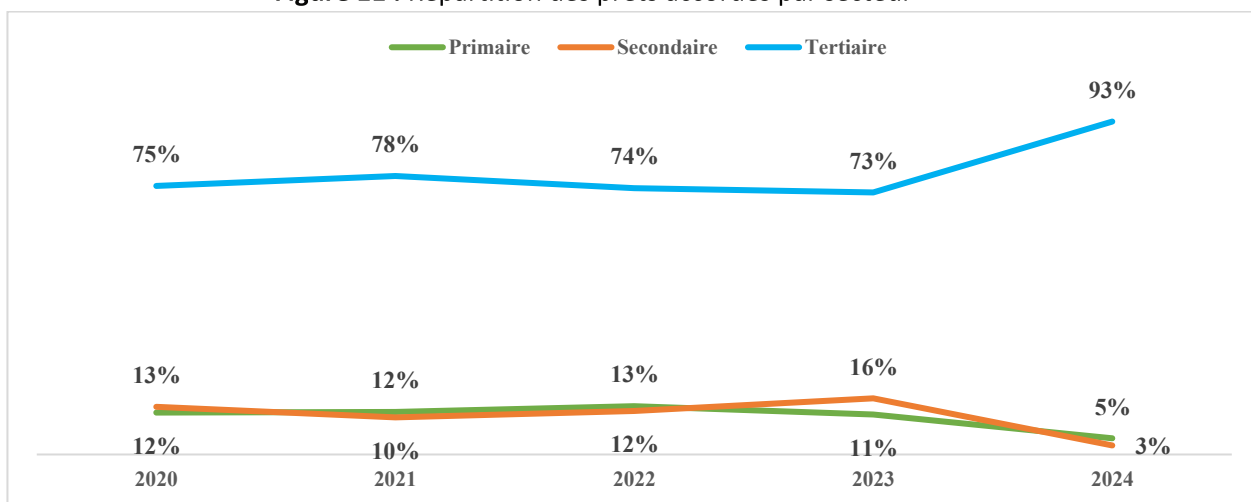
Source : DRS-Sfd

2.3.1.2 Répartition des crédits par secteur d'activités

En 2024, le secteur tertiaire a recueilli 691,9 milliards FCFA de financements, une part considérable (93%) des crédits accordés par les IMF. Il s'agit principalement du sous-secteur « commerce, restaurant, hôtel » qui a reçu 392,9 milliards FCFA avec un taux d'évolution de 15,2% sur la période sous revue. Ensuite, le secteur primaire (agriculture, sylviculture et pêche) a drainé 33,6 milliards FCFA et enfin le secteur secondaire avec 18,8 milliards FCFA de financements.

Toutefois, il convient de souligner qu'en comparaison avec 2023, les crédits alloués au secteur tertiaire ont progressé de 34,3%, illustrant le dynamisme des activités de services. En revanche, les financements destinés au secteur primaire et au secteur secondaire ont fortement reculé, respectivement de 83,0% et 57,2%, traduisant un net désengagement de l'offre de crédit envers ces branches productives au cours de la période.

Figure 11 : Répartition des prêts accordés par secteur



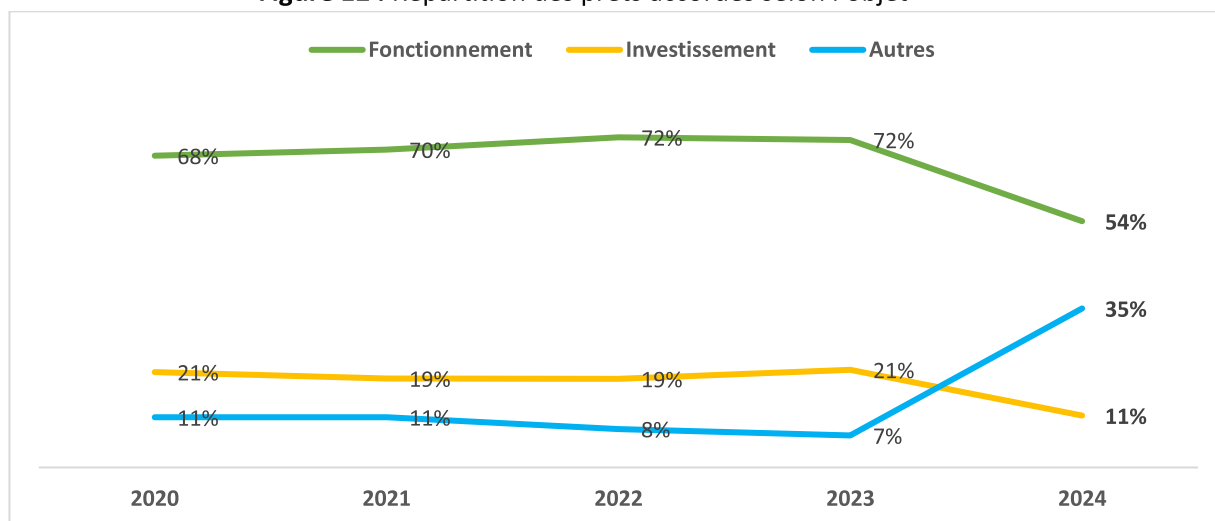
Source : DRS-Sfd

2.3.1.3 Répartition des crédits selon leur objet

En 2024, les crédits de trésorerie priment dans les financements octroyés par les IMF. Ils constituent 52,7% du montant total, soit 392,5 milliards FCFA. Les autres catégories de crédit, avec une part de 34,8%, viennent en seconde position pour un montant de 258,9 milliards FCFA.

Sur la période considérée, il ressort des régressions notables au niveau des crédits à la consommation (-86,5%), des crédits d'équipement (-39,9%), des crédits immobiliers (-79,2%) ainsi que des crédits de trésorerie (-11,2%). Parallèlement, une progression substantielle est observée sur les autres catégories de crédit, en hausse de 424,5%.

Figure 12 : Répartition des prêts accordés selon l'objet

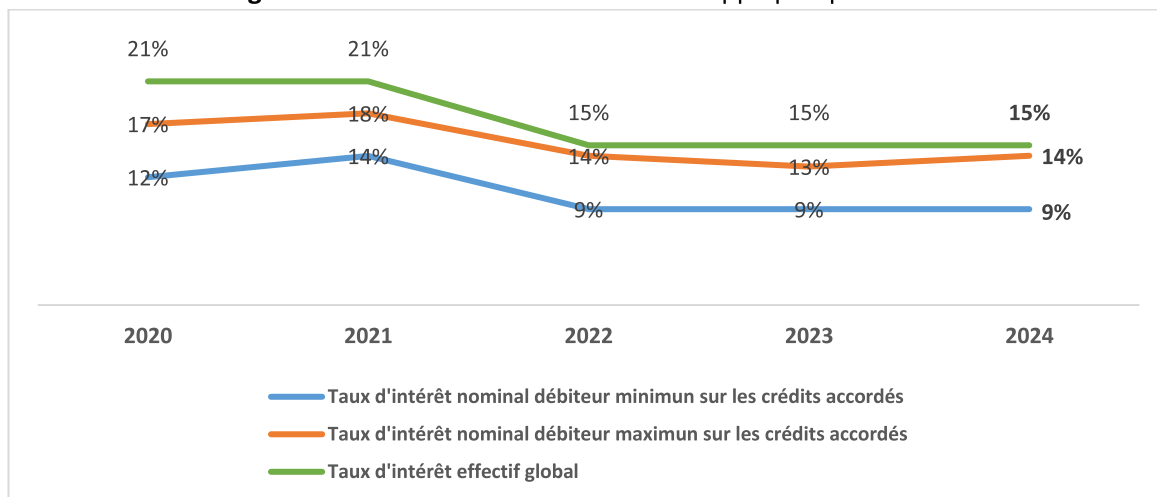


Source : DRS-Sfd

2.3.1.4 Coût du crédit

S'agissant de la tarification dans le secteur de la microfinance, le taux d'usure appliqué sur les crédits est fixé par la loi à 24% au maximum. Dans la pratique, le taux d'intérêt nominal débiteur appliqué est ressorti, en moyenne, à 12% en 2024, avec des variations comprises entre un minimum à 9% et un maximum à 14 %. Quant au taux effectif global (TEG) ou taux de sortie, il se situe, à 15% en moyenne, soit 9 points de pourcentage en deçà du seuil réglementaire.

Figure 13 : Evolution des taux débiteurs appliqués par les IMF

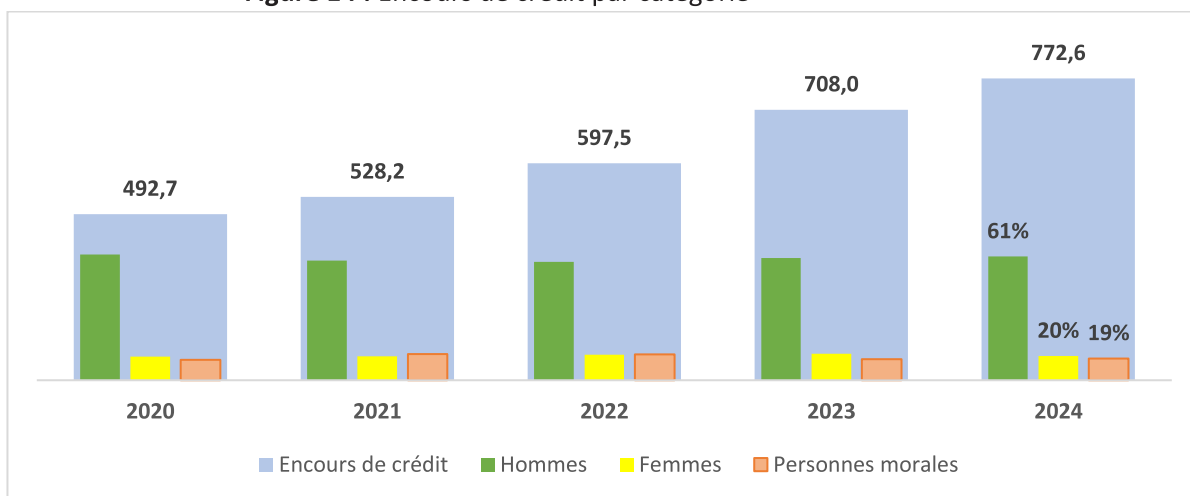


Source : DRS-Sfd

2.3.2 Encours de Crédit

En 2024, l'encours de crédit s'élève à 772,6 milliards FCFA, soit une hausse de 9,1% par rapport à l'année précédente. Ce rebond est favorisé par les progressions notées chez les hommes (9,5%), les femmes (3,7%) et les personnes morales (14,1%).

Figure 14 : Encours de crédit par catégorie



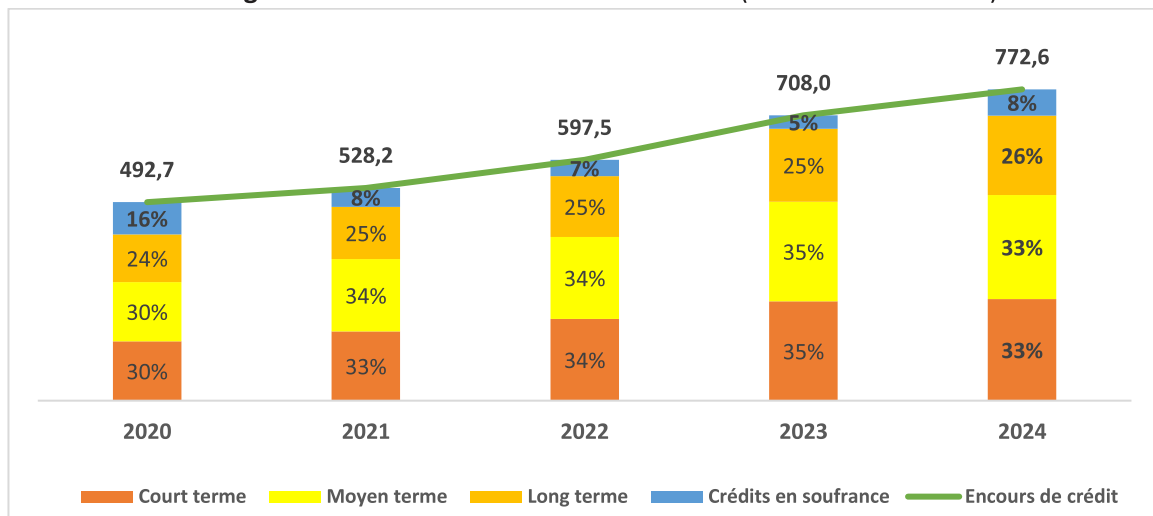
Source : DRS-Sfd

En 2024, l'encours de crédit sain s'est établi à 707,4 milliards FCFA, à la suite d'une augmentation de 32,9 milliards FCFA par rapport à 2023. Représentant 33% de l'encours de crédit, les crédits à court terme ont crû de 2,3% pour ressortir à 252,0 milliards FCFA.

Quant aux crédits à moyen et long terme, ils ont atteint 455,4 milliards FCFA en enregistrant, également, une hausse de 6,3%.

Concernant l'encours des créances en souffrance, évalué à 65,2 milliards FCFA en 2024, il a enregistré une hausse significative de 94,5% par rapport à 2023.

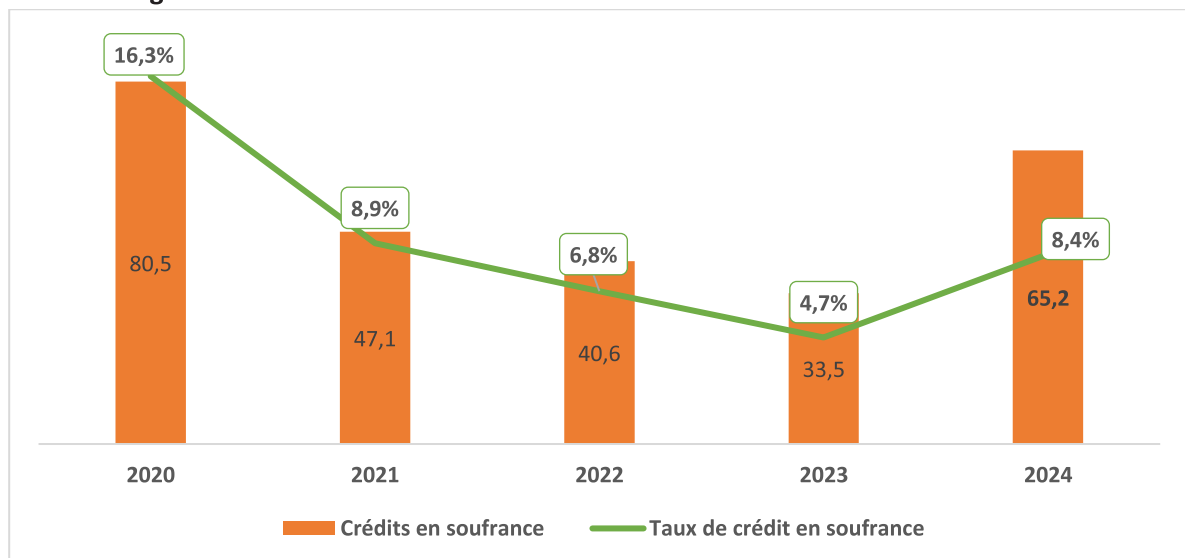
Figure 15 : Structure de l'encours de crédit (en milliards de FCFA)



Source : DRS-Sfd

Ainsi, pour une norme de 3% maximum, le taux de crédit en souffrance s'est établi à 8,4% en 2024 contre 4,7%, en 2023, soit une hausse de 3,7 points de pourcentage.

Figure 16 : Évolution de l'encours et du taux de crédit en souffrance

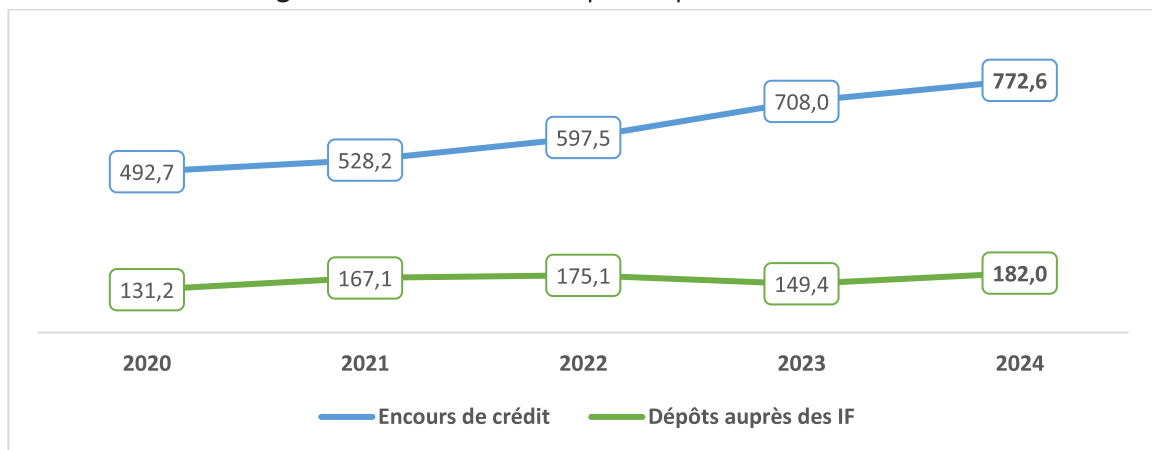


Source : DRS-Sfd

2.3.3 Dépôts auprès des institutions financières

En 2024, les dépôts des IMF auprès des institutions financières se sont établis à 182,0 milliards FCFA, en progression de 21,9% par rapport à 2023. Parallèlement, les encours de crédits ont enregistré une hausse de 9,1% sur la période, atteignant 772,6 milliards FCFA, ce qui témoigne d'une amélioration de la solidité financière et d'une consolidation du rôle des IMF dans le soutien aux activités économiques.

Figure 17 : Évolution des dépôts auprès des institutions

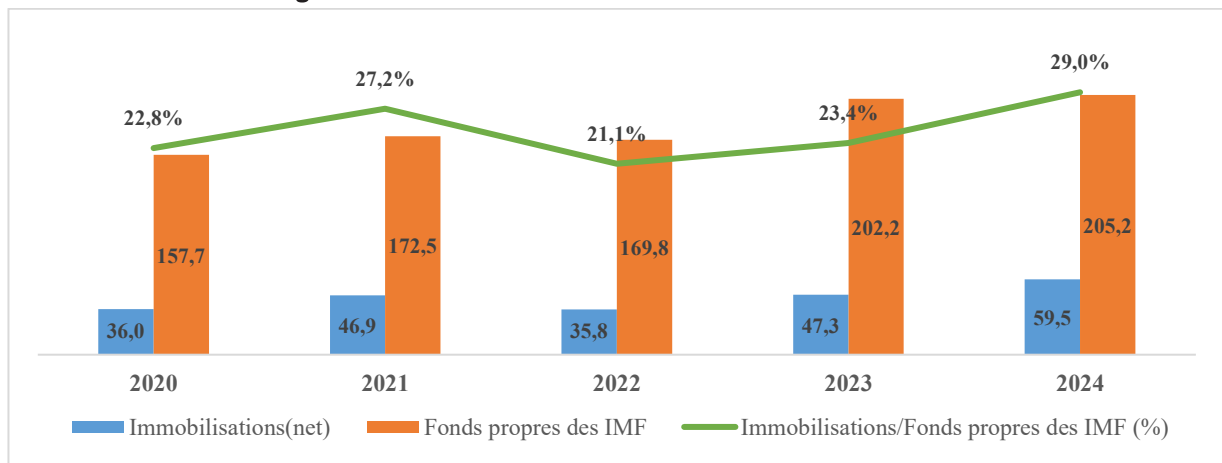


Source : DRS-Sfd

2.3.4 Immobilisations

En 2024, les immobilisations nettes des IMF ont progressé de 25,8% pour atteindre 59,5 milliards FCFA. Ainsi, le rapport immobilisations/fonds propres s'est accru de 5,6 points de pourcentage sur la période, pour ressortir à 29,0%, se situant largement deçà du seuil maximal fixé à 100%. Ce positionnement du ratio traduit l'existence de marges importantes permettant aux IMF de financer leurs immobilisations à partir de leurs propres ressources.

Figure 18 : Évolution des immobilisations en milliard FCFA



Source : DRS-Sfd

3.

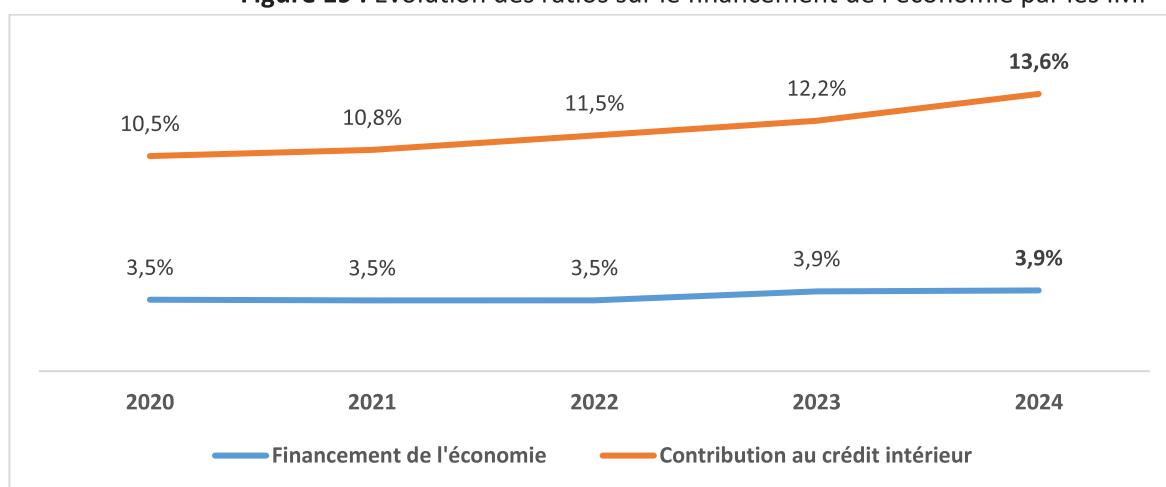
**CONTRIBUTION
À L'ECONOMIE**

3.1 Financement de l'économie

En 2024, le taux de financement de l'économie par les institutions de microfinance, mesuré par le rapport de l'encours de crédit au produit intérieur brut, s'est établi à 3,9 %, demeurant invariable par rapport à 2023.

Quant à la contribution des IMF au crédit intérieur, elle s'est établie à 13,6 % en 2024, enregistrant une progression de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2023. Cette évolution confirme le renforcement du poids relatif des IMF dans le financement de l'économie nationale et traduit une consolidation de leur rôle dans l'intermédiation financière.

Figure 19 : Évolution des ratios sur le financement de l'économie par les IMF



Source : DRS-Sfd

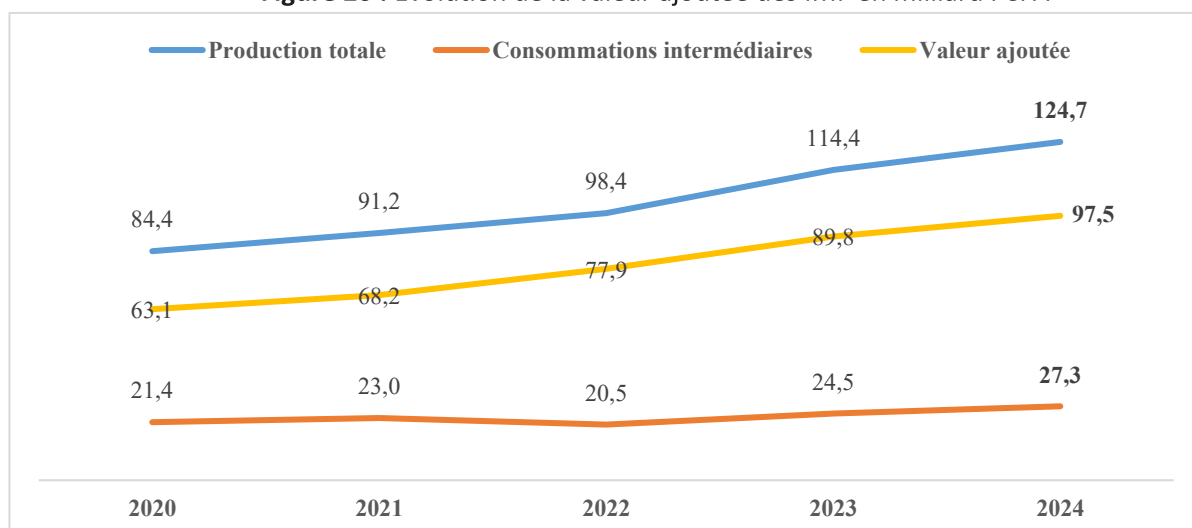
3.2 La valeur ajoutée des IMF et sa contribution au PIB

La valeur ajoutée du secteur de la microfinance est ressortie à 97,5 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 8,5% par rapport à l'année 2023. Cette performance est favorisée par l'attraction du secteur à travers l'usage accru des services offerts par les IMF et la bonne maîtrise des charges.

En effet, le secteur a affiché une production totale de 124,7 milliards FCFA, soit une hausse du taux de croissance des produits¹ générés par l'activité des IMF de 9,1% par rapport à 2023. En outre, les dépenses de fonctionnement ont enregistré une progression de 11,1%, en passant de 24,5 milliards FCFA en 2023 à 27,3 milliards FCFA en 2024.

¹ Intérêts nets perçus + produits des prestations de services

Figure 20 : Évolution de la valeur ajoutée des IMF en milliard FCFA



Source : DRS-Sfd

Ainsi, la part de la valeur ajoutée des IMF sur le PIB a progressé de 0,05 point de pourcentage par rapport à 2022 en s'établissant à 0,5%. Au même moment, son poids sur la richesse créée au niveau du secteur financier s'est amélioré de 2,13 points de pourcentage pour ressortir à 21,00%.

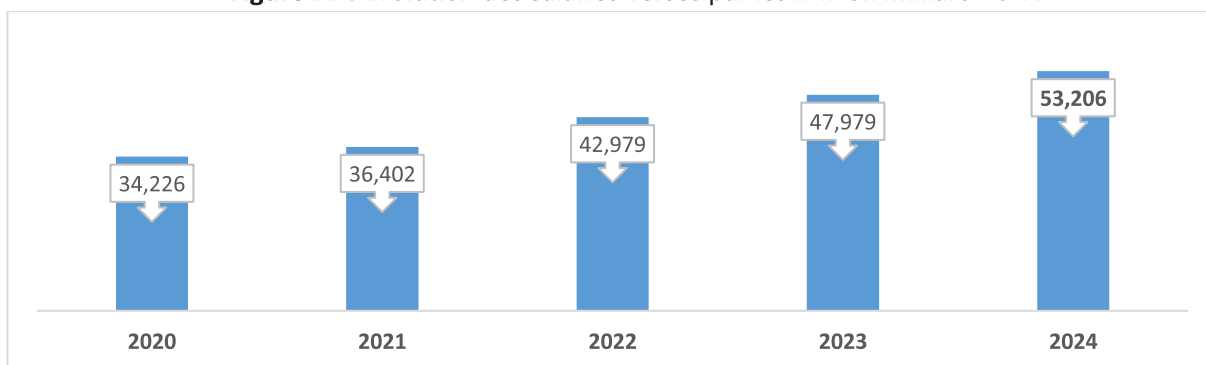
Tableau 3 : Contribution des IMF à la création de richesse

Rubriques	2020	2021	2022	2023	2024
Contribution au PIB <i>Valeur ajoutée / PIB au prix du marché</i>	0,44%	0,45%	0,45%	0,50%	0,50%
Poids sur le Secteur Financier <i>Valeur ajoutée des SFD / Valeur ajoutée Secteur Financier</i>	18,74%	18,12%	17,95%	18,87%	21,00%

3.3 Salaires versés par les IMF

Les salaires payés par les IMF ont atteint 53,2 milliards FCFA en 2024, après avoir crû de 10,9% par rapport à 2023. En outre, le ratio masse salariale sur valeur ajoutée s'est établi à 55% en 2024 contre 53% en 2023.

Figure 21 : Évolution des salaires versés par les IMF en milliard FCFA



Source : DRS-Sfd

3.4 Impôts versés par les IMF

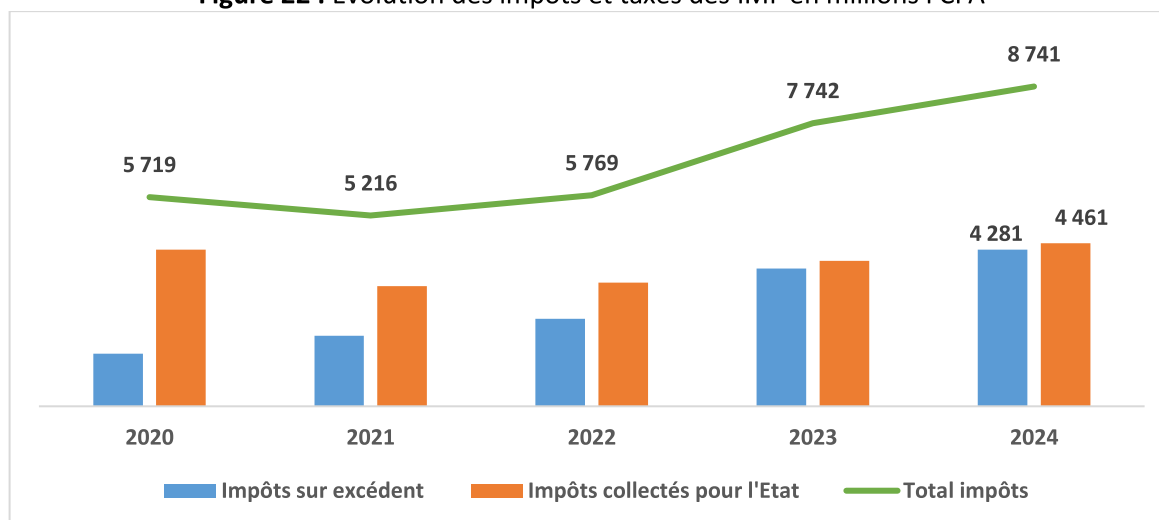
En 2024, les impôts collectés par les IMF pour le compte de l'administration fiscale ont enregistré une progression de 12,2% par rapport à 2023, pour s'établir à 4,4 milliards FCFA.

Cette évolution s'explique essentiellement par l'accroissement de 26,0% des impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération, ainsi que par la hausse de 9,9% des autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'administration des impôts. En revanche, les impôts, taxes et prélèvements assimilés destinés aux autres organismes ont connu une baisse de 7,2% sur la période.

Par ailleurs, les impôts sur les excédents générés par les activités autres que l'épargne et le crédit ont enregistré une progression de 13,7% en passant de 3,7 milliards FCFA en 2023 à 4,2 milliards FCFA en 2024.

Globalement, le montant total des impôts perçus et recouvrés par l'État s'est établi à 8,7 milliards de FCFA pour l'exercice 2024 contre 7,7 milliards de FCFA collectés durant l'exercice 2023, soit une hausse de 12,9 %.

Figure 22 : Évolution des impôts et taxes des IMF en millions FCFA



Source : DRS-Sfd

4.

**ANALYSE
DU COMPTE
DE RÉSULTAT**

4.1 Charges

En 2024, les charges supportées par les IMF sont évaluées à 177,3 milliards FCFA, soit une progression de 2,2% par rapport à 2023. Cette évolution est imputée, essentiellement, aux progressions de 8,7% des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables, de 11,2% des frais de personnel et de 9,6% des autres charges externes et charges diverses d'exploitation.

En effet, ces postes représentent respectivement 30,0%, 28,1% et 18,7% du total des charges des IMF. Ainsi, leur maîtrise constitue un enjeu majeur, dont la réalisation devrait, à terme, favoriser une réduction des taux d'intérêt appliqués sur les crédits accordés par les IMF.

Tableau 4 : Evolution et répartition des charges

MONTANT EN MILLIONS FCFA (XOF)	2023	2024	PARTS (%) 2024	EVOL (%) 2024/2023
TOTAL CHARGES	173 534,95	177 317,15	100,00%	2,2%
CHARGES SUR OPERATION AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	10800,42	12360,83	6,97%	14,45%
CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	6696,05	7798,24	4,40%	16,46%
CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	254,15	275,63	0,16%	8,45%
CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00%	-
CHARGES SUR CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	11,38	13,14	0,01%	15,47%
CHARGES SUR EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	838,42	834,57	0,47%	-0,46%
CHARGES SUR OPERATIONS DE CHANGE	3,76	5,54	0,00%	47,34%
CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN	5,80	3,96	0,00%	-31,72%
CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	132,20	96,94	0,05%	-26,67%
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS FINANCIERE	33,73	155,58	0,09%	361,25%
ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	233,42	460,01	0,26%	364,87%
FRAIS DE PERSONNEL	44824,03	49853,71	28,12%	11,22%
IMPÔTS ET TAXES	3975,88	4460,54	2,52%	12,19%
AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	30333,71	33244,03	18,75%	9,59%
DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	753,69	518,86	0,29%	-31,16%
DOTATIONS AUX AMORTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	5427,00	6513,68	3,67%	20,02%
DOTATIONS AUX PROV. ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	48940,39	53206,79	30,01%	8,72%
CHARGES EXEPTIONNELLES	827,58	1386,90	0,78%	67,59%
PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	764,96	1843,31	1,04%	140,97%
IMPÔTS SUR LES EXCEDENTS	3765,72	4280,88	2,41%	13,68%

²Source : DRS-Sfd

4.2 Produits

Les produits des institutions de microfinance (IMF) se sont établis à 177,3 milliards FCFA en 2024, contre 173,5 milliards FCFA en 2023, soit une progression de 2,18%. Cette évolution découle, principalement, des hausses enregistrées au niveau des produits sur opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients (+11,8%) ainsi que des produits exceptionnels (+20,88%). Ces postes représentent respectivement 77,5% et 1,2% du total des produits des IMF.

Tableau 5 : Evolution et répartition des produits

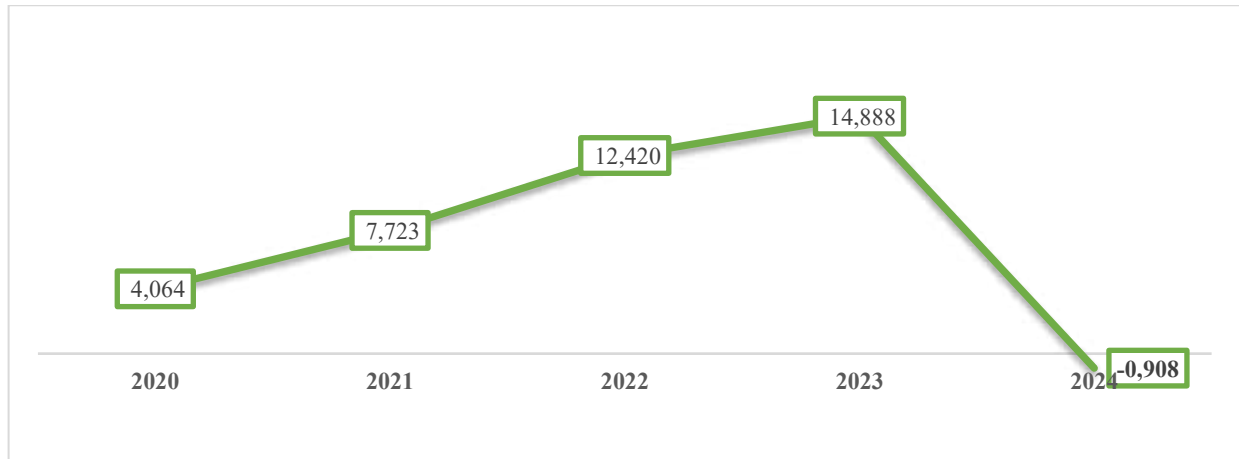
MONTANT EN MILLIONS DE FCFA (XOF)	2023	2024	PARTS (%) 2024	EVOL (%)
				2024/2023
TOTAL PRODUITS	173 534,95	177 317,15	100,00%	2,18%
PRODUITS SUR OPERATION AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	5228,49	3742,90	2,11%	-28,41%
PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	122876,29	137417,76	77,50%	11,83%
PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	1156,71	439,99	0,25%	-61,96%
PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	00,00	00,00	0,00%	-100,00%
PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	48,12	83,52	0,05%	73,57%
PRODUITS SUR OPERATIONS DE CHANGE	0,57	0,01	0,00%	-98,14%
PRODUITS SUR OPERATIONS HORS BILAN	352,45	454,78	0,26%	29,03%
PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	277,98	509,76	0,29%	83,38%
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS FINANCIERE	364,65	785,12	0,44%	115,31%
VENTES	351,49	455,32	0,26%	29,54%
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	1950,49	1178,82	0,66%	-39,56%
PRODUCTION IMMOBILISEE	0,00	00,00	0,00%	-100,00%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	363,26	578,14	0,33%	59,15%
REPRISES DE FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	707,02	434,13	0,24%	-38,60%
REPRISES D'AMORTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	14,71	3,19	0,00%	-78,29%
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	37744,90	26673,52	15,04%	-29,33%
PRODUITS EXEPTIONNELS	1763,64	2136,05	1,20%	20,88%
PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	330,69	1500,43	0,85%	353,72%

Source : DRS-Sfd

4.3 Résultat des IMF

En 2024, le résultat des institutions de microfinance (IMF) s'est établi à -0,908 milliard FCFA, traduisant une régression de 106,1% par rapport à l'exercice précédent.

Figure 23 : Evolution du résultat des IMF (en milliards de FCFA)

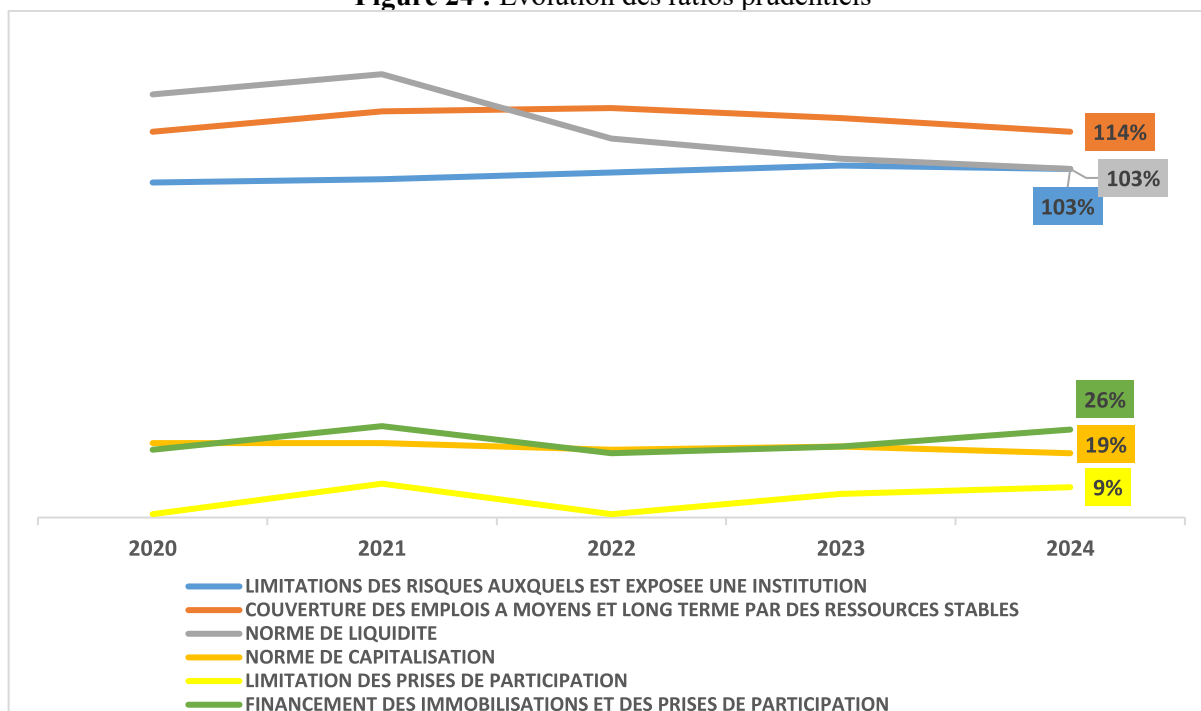


Source : DRS-Sfd

5.

**SUIVI DU
DISPOSITIF PRUDENTIEL**

Figure 24 : Evolution des ratios prudentiels



Source : DRS-Sfd

En matière de gestion des risques, la réglementation limite l'exposition des IMF à un maximum de 200 % de leurs ressources internes et externes. En 2024, cette norme a été respectée par 74% des IMF, contre 76 % en 2023, ce qui traduit un léger affaiblissement de la discipline prudentielle. Par ailleurs, le taux moyen de limitation des risques s'est maintenu à 103 % en 2024, niveau identique à celui observé l'année précédente.

Le ratio de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables, indicateur de la capacité des IMF à financer leurs actifs immobilisés et autres emplois, s'est établi à 114 % en 2024, soit un recul de 3 points de pourcentage par rapport à 2023. Toutefois, ce niveau demeure supérieur à la norme minimale fixée à 100 %. Par ailleurs, la proportion d'IMF conformes à cette exigence prudentielle s'est maintenue à 56 % en 2024, traduisant une invariabilité du ratio par rapport à l'année précédente.

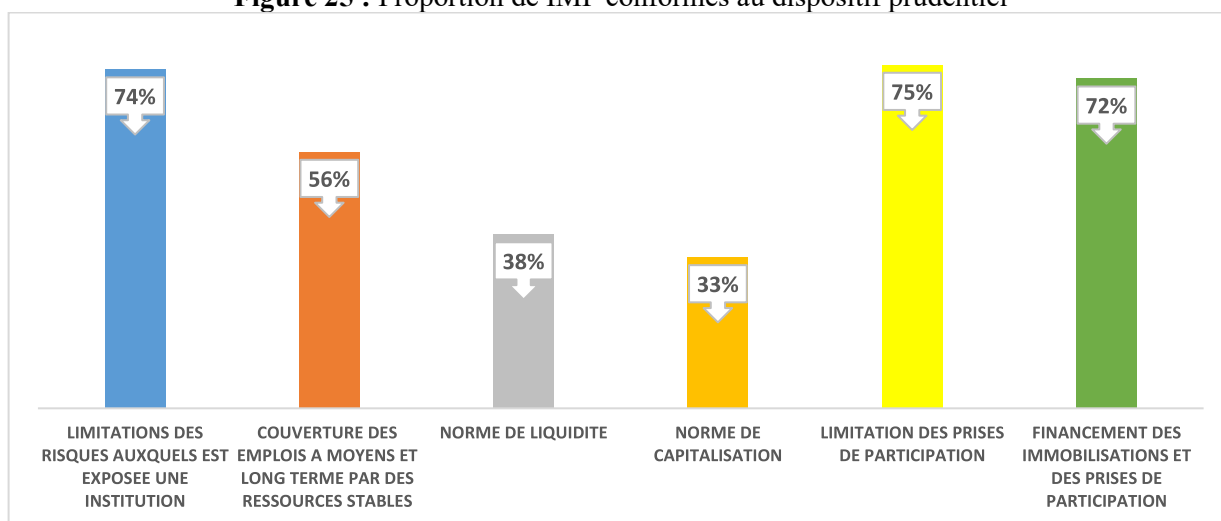
Le coefficient de liquidité, indicateur de la capacité des IMF à honorer leurs engagements immédiats à partir de leurs ressources à court terme, s'est établi en moyenne à 103 % en 2024, contre 106 % en 2023. Ce niveau, supérieur au seuil réglementaire, traduit une situation globalement satisfaisante de liquidité. Par ailleurs, 38 % des IMF ont respecté cette exigence prudentielle en 2024, contre 36 % en 2023. Toutefois, il faut noter que la norme à respecter est fixée à un minimum de 100 % pour les sociétés commerciales et les IMCEC non affiliées, et à 80 % pour les IMCEC affiliées.

La norme de capitalisation, mesurée par le rapport entre les fonds propres et le total actif, s'est établie à 19 % en 2024, soit un repli de 2 points de pourcentage par rapport à 2023. Toutefois, ce niveau demeure supérieur au seuil réglementaire fixé à 15 % minimum. Par ailleurs, la proportion d'IMF conformes à cette exigence prudentielle a régressée, passant de 39 % en 2023 à 33 % en 2024.

La norme de limitation des prises de participations s'est établie à 9 % en 2024, contre 7 % en 2023. Toutefois, ce niveau du ratio demeure inférieur à la norme minimale fixée à 25 %. Par ailleurs, la proportion d'IMF conformes à cette exigence prudentielle a enregistré une légère baisse, passant de 76 % en 2023 à 75 % en 2024.

En 2024, **le ratio de financement des immobilisations et des prises de participations** s'est établi à 26 %, contre 21 % en 2023. Ainsi, ce niveau du ratio demeure largement inférieur à la norme minimale fixée à 100 %. Toutefois, la proportion d'IMF conformes à cette exigence prudentielle a progressé, passant de 67 % en 2023 à 72 % en 2024.

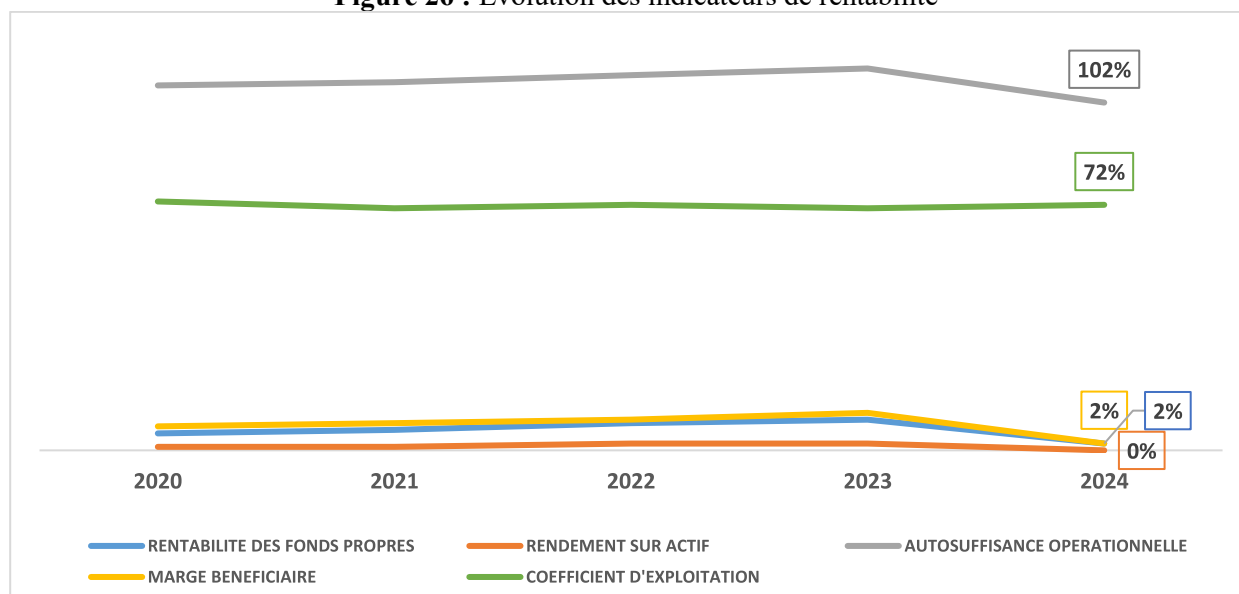
Figure 25 : Proportion de IMF conformes au dispositif prudentiel



Source : DRS-Sfd

6. RENTABILITÉ DES IMF

Figure 26 : Evolution des indicateurs de rentabilité



Source : DRS-Sfd

En 2024, la **rentabilité des fonds propres** des IMF, mesurée par le rapport entre le résultat d'exploitation hors subvention et les fonds propres moyens, s'est fixée en moyenne à 2 %, en recul de 7 points de pourcentage par rapport à 2023. Ce niveau demeure largement inférieur à la norme réglementaire fixée à 15 % minimum. Par ailleurs, seules 21 % des IMF ont respecté cette exigence, et utilisé efficacement les capitaux investis pour générer des bénéfices

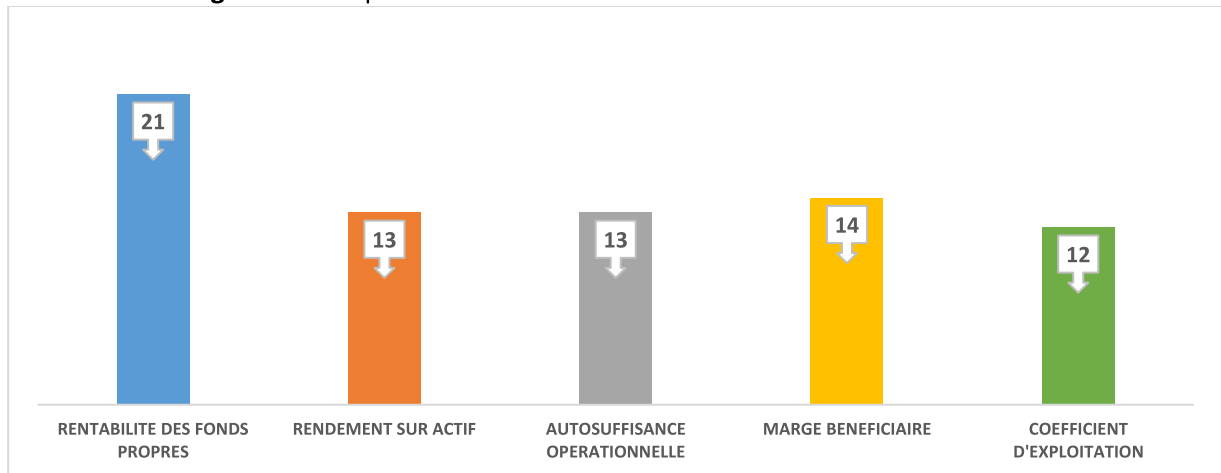
Le rendement sur actif s'est établi en moyenne à 0 % en 2024 contre 2 % en 2023, demeurant en deçà de la norme minimale fixée à 3 %. Seules 13 % des IMF ont respecté cette exigence, traduisant une faible capacité du secteur à générer des bénéfices à partir des actifs disponibles

Concernant le **ratio d'autosuffisance opérationnelle** dont la norme est fixée à 130 % minimum, est ressorti, en moyenne, à 102% et seulement 13% des IMF ont atteint le niveau requis. Cette situation révèle les difficultés rencontrées par la majorité des IMF à couvrir adéquatement leurs charges d'exploitation par les produits correspondants.

Pour une norme minimale de 20%, la **marge bénéficiaire** définie comme la part du résultat d'exploitation rapportée au total des produits d'exploitation, s'est établie à 2 % en 2024, soit un recul de 9 points de pourcentage sur la période sous revue. Par ailleurs, seules 14 % des institutions ont respecté cette exigence prudentielle.

En 2024, le **coefficient d'exploitation**, défini comme le rapport des frais généraux au produit financier net, s'est établi en moyenne à 72 %, en hausse d'un point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Ce niveau excède le plafond réglementaire fixé à 60 %, et seules 12 % des IMF ont respecté cette exigence prudentielle.

Figure 27 : Proportion des IMF conformes aux indicateurs de rentabilité



Source : DRS-Sfd

7.

PARTS DE MARCHÉ

7. PARTS DE MARCHÉ

Le calcul des parts de marché sur l'année 2024 est fondé sur les données recueillies au travers des indicateurs suivants : le sociétariat ou clientèle, l'encours de crédit, l'encours de dépôt, la production de crédit.

Trois (3) institutions, en l'occurrence, UCCMS, UM-PAMECAS et BAOBAB SN détiennent plus de 72% du sociétariat ou de la clientèle.

TABLEAU 6 : Parts de marché des IMF suivant le sociétariat ou la clientèle			
DENOMINATION DES IMF	2022	2023	2024
UCCMS	36,73%	35,55%	34,32%
UM-PAMECAS	24,08%	23,80%	23,63%
BAOBAB SN	12,58%	13,82%	14,36%
U-IMCEC	6,36%	6,36%	7,63%
UM ACEP	5,54%	5,44%	5,13%
COFINA	2,89%	2,91%	2,67%
MECAP	0,91%	0,90%	0,91%
CAURIE-MF	0,69%	0,74%	0,76%
CREDIT CASH	0,74%	0,74%	0,74%
MECZY	0,62%	0,60%	0,59%
KAJAS	0,49%	0,49%	0,49%
MEC TRANS	0,18%	0,17%	0,16%
VFS MICROFINANCE	0,11%	0,13%	0,14%

Source : DRS-Sfd

En 2024, cinq (5) IMF ont concentré 80 % du volume total des encours de crédit, confirmant la forte concentration observée l'année précédente. L'UCCMS se maintient en première position, suivie de BAOBAB SN, UM-ACEP, UM-PAMECAS et COFINA.

TABLEAU 7 : Parts de marché des IMF suivant l'encours de crédit			
DENOMINATION IMF	2022	2023	2024
UCCMS	26,40%	25,76%	23,09%
BAOBAB SN	20,72%	20,81%	22,22%
UM-ACEP	12,78%	12,90%	13,45%
UM-PAMECAS	11,21%	12,25%	13,29%
COFINA	8,83%	8,55%	7,63%
U-IMCEC	3,08%	2,90%	2,92%
MECAP	2,80%	2,50%	2,76%
CREDIT CASH	2,40%	2,10%	2,23%
CAURIE-MF	2,49%	2,16%	1,92%
VFS MICROFINANCE	1,18%	1,25%	1,18%
MEC TRANS	0,64%	0,56%	0,42%
KAJAS	0,48%	0,39%	0,65%
MECZY	0,45%	0,38%	0,39%

En 2024, UCCMS, BAOBAB SN, UM-PAMECAS et COFINA disposent de plus de 75% du volume total de l'encours de dépôts.

TABLEAU 8 : Parts de marché des IMF suivant l'encours de dépôt			
DENOMINATION DES IMF	2022	2023	2024
UCCMS	43,93%	40,43%	39,78%
BAOBAB SN	13,91%	14,72%	16,00%
UM-PAMECAS	11,79%	12,04%	12,22%
COFINA	7,14%	7,68%	7,29%
UM ACEP	4,91%	5,09%	6,00%
AMIFA SENEGAL	3,83%	4,60%	4,77%
U-IMCEC	3,25%	3,31%	3,39%
MECAP	2,55%	2,96%	3,07%
CREDIT CASH	1,95%	1,76%	1,98%
CAURIE-MF	1,42%	1,31%	1,33%
KAJAS	0,81%	0,46%	1,00%
MECZY	0,57%	0,56%	0,58%
MEC TRANS	0,59%	0,51%	0,49%

Source : DRS-Sfd

En termes de production de crédit, BAOBAB SN, UCCMS, UM ACEP et UM PAMECAS jouent les premiers rôles en 2024 et assurent 72% de la production totale de crédit, soit une baisse d'un (1) point de pourcentage par rapport à 2023.

TABLEAU 9 : Parts de marché des IMF suivant la production de crédit			
DENOMINATION DES IMF	2022	2023	2024
BAOBAB SN	23,54%	25,10%	27,37%
UM PAMECAS	13,16%	14,52%	16,09%
UM ACEP	15,34%	15,14%	15,61%
UCCMS	17,90%	18,52%	13,21%
COFINA	3,98%	1,13%	6,56%
U IMCEC	3,92%	3,87%	4,20%
CREDIT CASH	3,55%	3,10%	3,59%
MECAP	2,88%	2,85%	3,36%
VFS MICROFINANCE	1,35%	1,51%	1,47%
MECZY	0,51%	0,56%	0,55%
KAJAS	0,57%	0,48%	0,51%
MEC TRANS	0,35%	0,24%	0,10%

Source : DRS-Sfd

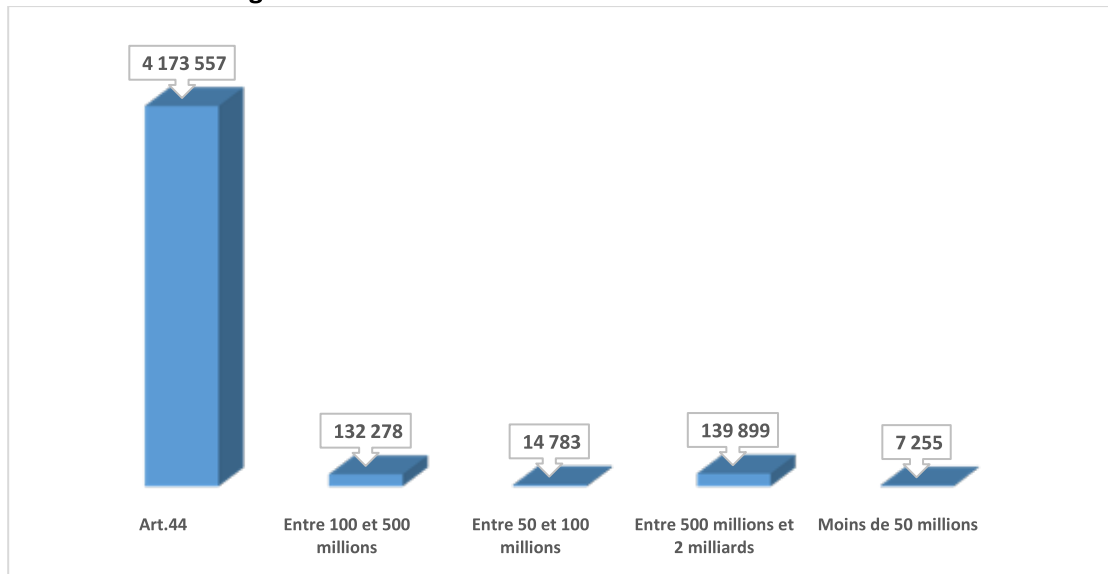
8.

**ANALYSE
PAR GROUPES PAIRES
DES INDICATEURSCLES**

8.1 En fonction de la taille du IMF

En 2024, le nombre de membres ou clients des IMF de grandes tailles (Art.44), a représenté 93% du total du secteur de la microfinance, tout comme l'année précédente.

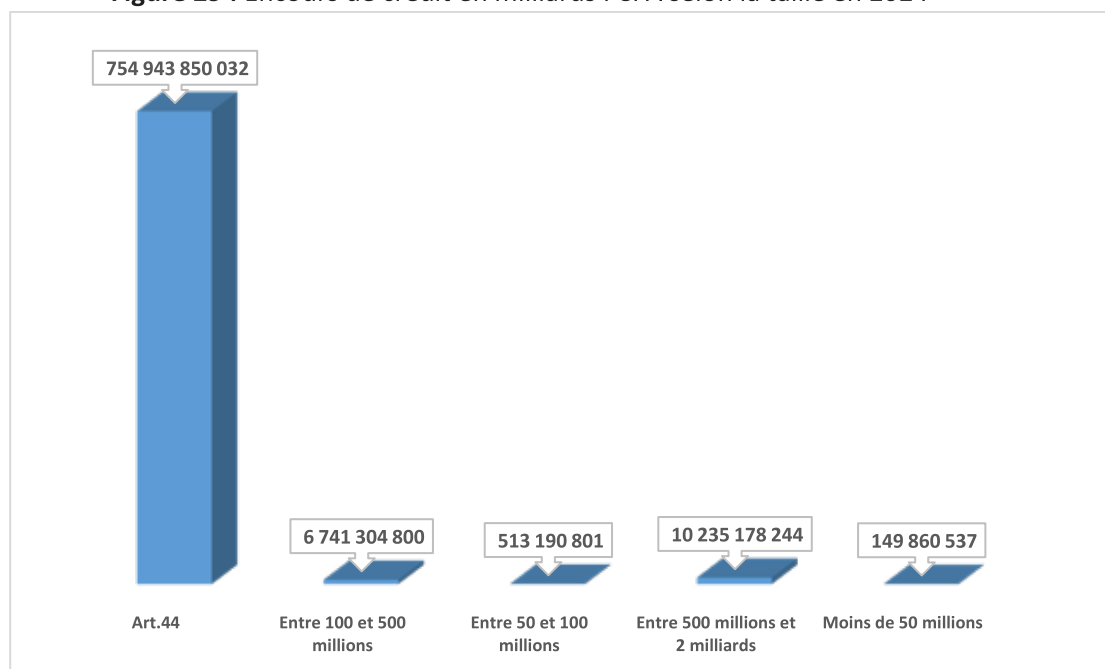
Figure 28 : Sociétariat ou clientèle selon la taille en 2024



Source : DRS-Sfd

En hausse de 9,4% par rapport à 2023, l'encours de crédit des IMF de grandes tailles (Art.44), s'est établi à 754,9 milliards FCFA en 2024, représentant 97,7% du montant total détenu par les bénéficiaires du secteur de la microfinance.

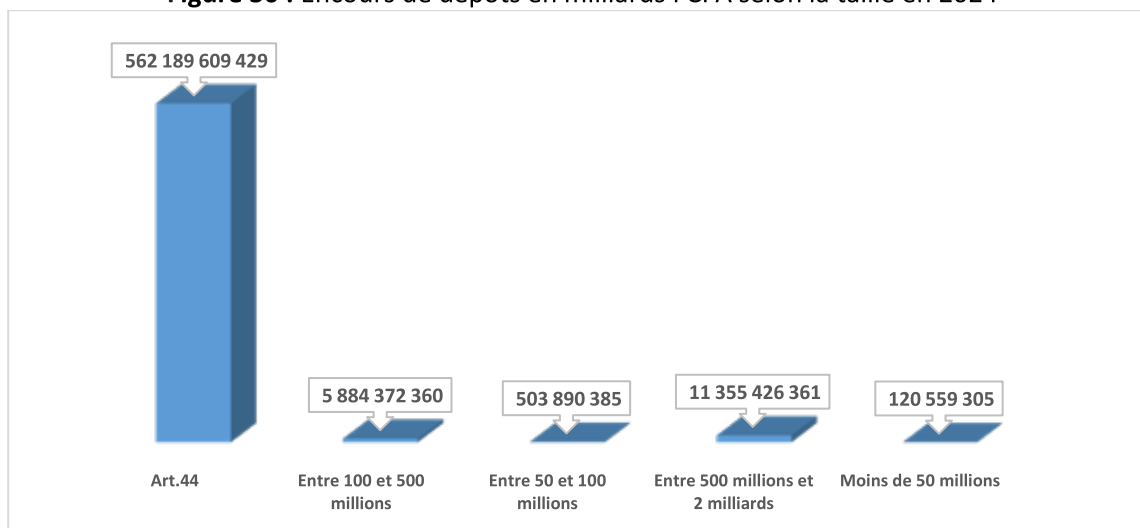
Figure 29 : Encours de crédit en milliards FCFA selon la taille en 2024



Source : DRS-Sfd

En 2024, l'encours des dépôts des IMF de grandes tailles (Art.44), représentant 97,0 % des dépôts du secteur. Cette part a enregistré une progression de 6,3 % par rapport à l'année précédente, confirmant la prépondérance de ces institutions dans la mobilisation de l'épargne.

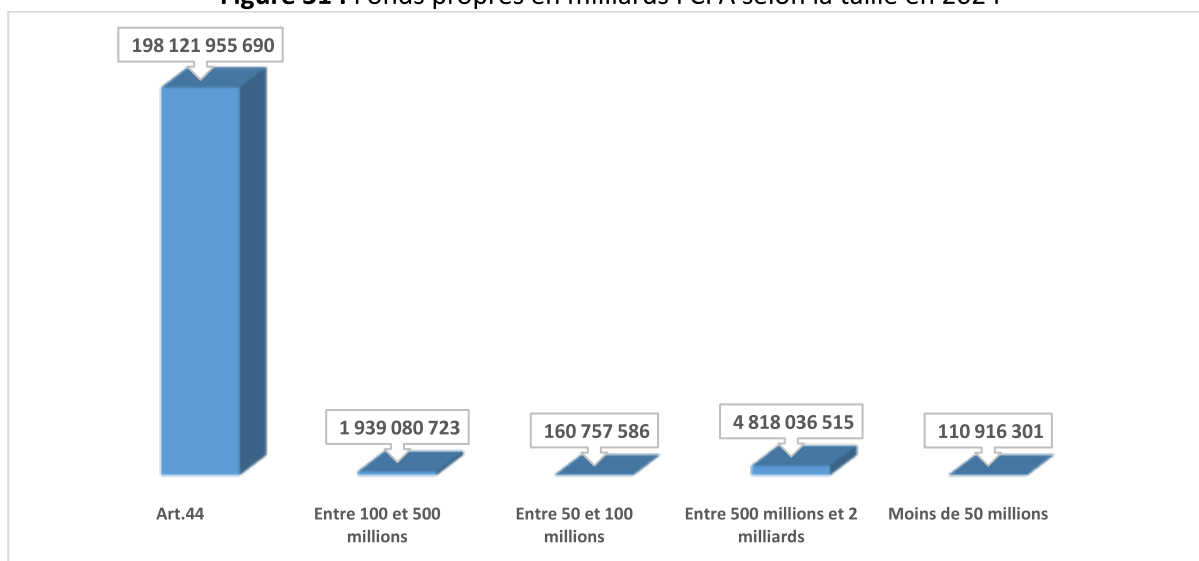
Figure 30 : Encours de dépôts en milliards FCFA selon la taille en 2024



Source : DRS-Sfd

En 2024, les fonds propres des IMF de grandes tailles (Art.44), se sont établis à 198,1 milliards FCFA, contre 194,4 milliards FCFA en 2023, soit une progression de 1,9 % sur la période. Ils représentent 96,6 % du total des fonds propres du secteur, confirmant la forte concentration des capitaux au sein de ces institutions.

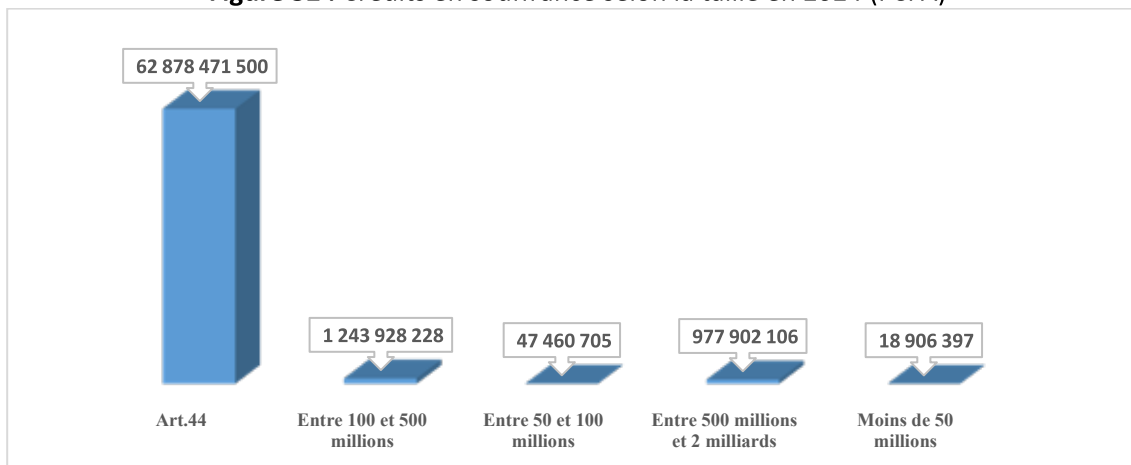
Figure 31 : Fonds propres en milliards FCFA selon la taille en 2024



Source : DRS-Sfd

En 2024, les crédits en souffrance des IMF de grandes tailles (Art.44), se sont établis à 62,9 milliards FCFA, soit 96,5 % du montant total enregistré par l'ensemble du secteur, traduisant la forte concentration du risque de portefeuille au sein de ces institutions.

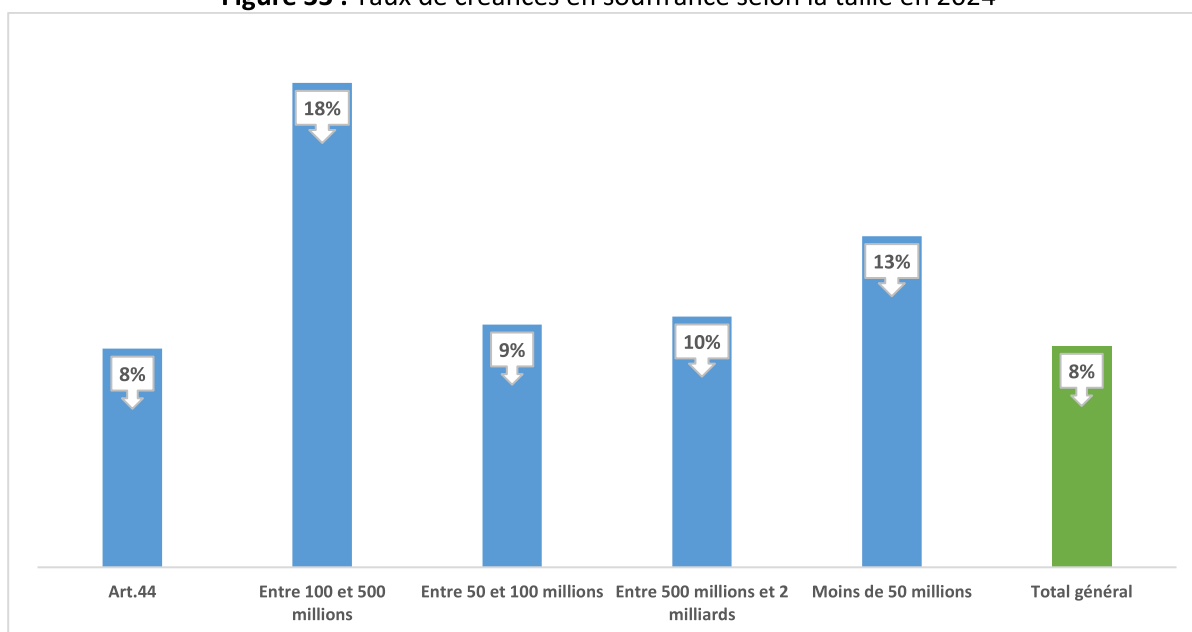
Figure 32 : Crédits en souffrance selon la taille en 2024 (FCFA)



Source : DRS-Sfd

En 2024, la dégradation du portefeuille de crédit a concerné l'ensemble des IMF. Elle s'est toutefois révélée plus marquée chez les IMF disposant d'un capital compris entre 100 et 500 millions, ainsi que chez celles de petite taille (moins de 50 millions), avec des taux de crédits en souffrance atteignant respectivement 18 % et 13 %. Ces niveaux demeurent supérieurs à la moyenne sectorielle (11 %) et largement au-delà de la norme prudentielle fixée à 3 %.

Figure 33 : Taux de créances en souffrance selon la taille en 2024



Source : DRS-Sfd

En 2024, l'analyse des résultats des IMF par groupes de pairs fait ressortir un déficit global au niveau du secteur. Toutefois, seules les IMF de petite taille (moins de 50 millions) ainsi que celles disposant d'un capital compris entre 500 millions et 2 milliards ont enregistré un résultat excédentaire sur la période.

Tableau 10 : Résultat des IMF par groupe de paires

Rubriques	Résultat
IMF de grandes tailles (Art.44)	- 1 184 616 626
Entre 500 millions et 2 milliards	+ 354 801 424
Entre 100 et 500 millions	- 75 207 669
Entre 50 et 100 millions	- 4 001 072
Moins de 50 millions	+ 986 580
Total général	- 908 037 363

Source : DRS-Sfd

8.2 En fonction de la forme juridique

En 2024, les IMF constituées sous forme de réseaux ont maintenu leur position dominante dans le secteur de la microfinance. Ils concentrent 71,4 % du sociétariat, 53,1 % de l'encours de crédit, 61,7 % de l'encours des dépôts, 57,4 % du résultat, 68,9 % des fonds propres et 40,3 % des emprunts, confirmant leur rôle central dans l'intermédiation financière.

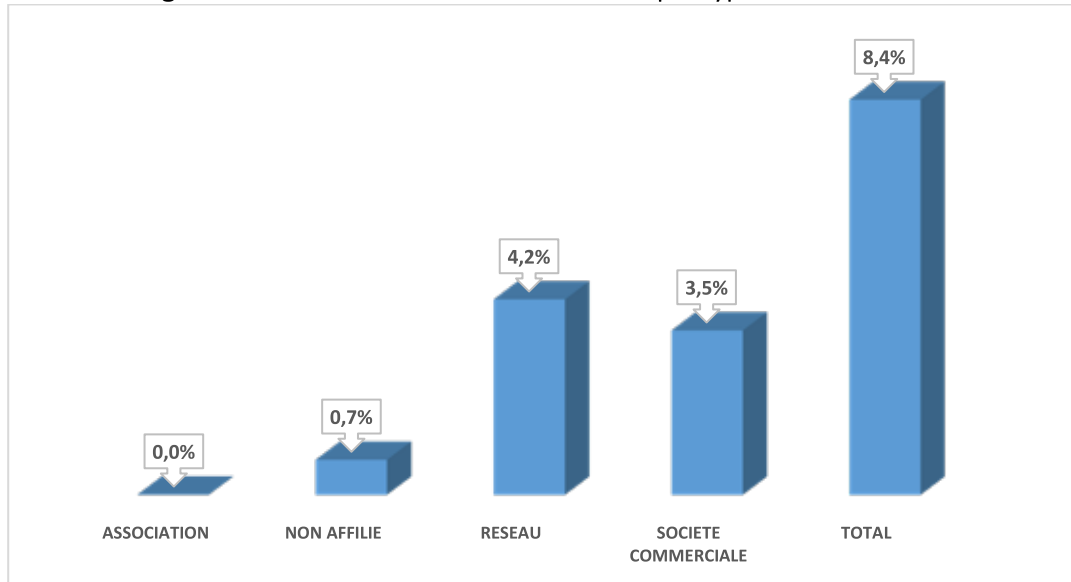
Tableau 11 : Principaux indicateurs selon le type de IMF en 2024

Rubriques	SOCIETARIAT	ENCOURS DE CREDIT	ENCOURS DE DEPOT	FONDS PROPRES	RESULTAT
ASSOCIATION	24 641	1 475 630 515	837 475 565	108 321 368	- 18 655 592
NON AFFILIE	394 399	59 862 873 079	49 216 602 174	13 936 459 185	144 336 747
RESEAU	3 188 543	409 934 786 939	357 993 408 425	141 252 397 545	- 4 236 251 046
SOCIETE COMMERCIALE	860 189	301 310 093 880	172 006 371 677	49 853 568 717	3 202 532 528
TOTAL	4 467 772	772 583 384 413	580 053 857 840	205 150 746 816	- 908 037 363

Source : DRS-Sfd

En 2024, seules les IMF constituées en réseau et celles de type sociétés anonymes n'ont pas respecté la norme prudentielle fixée à 3 %, en affichant respectivement des taux moyens de créances en souffrance de 4,2 % et 3,5 % sur la période considérée.

Figure 34 : Taux de créances en souffrance par type de IMF en 2024



Source : DRS-Sfd

9.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Principaux indicateurs du secteur de la microfinance

Indicateurs	2022	2023	2024	2024/2023
Sociétariat	3 923 775	4 207 264	4 467 772	6,2%
Homme	1 925 219	2 074 719	2 171 769	4,7%
Femme	1 625 055	1 753 115	1 873 055	6,8%
Personnes morales	373 501	379 430	422 947	11,5%
Encours de crédit	597 543 258 364	708 047 960 547	772 583 384 413	9,1%
<i>Court terme</i>	203 274 804 444	246 321 917 455	252 017 506 353	2,3%
<i>Moyen terme</i>	202 944 057 752	247 720 987 148	258 099 397 743	4,2%
<i>Long terme</i>	150 764 969 955	180 506 734 499	197 299 811 381	9,3%
<i>Crédits en souffrance</i>	40 559 426 213	33 498 321 445	65 166 668 936	94,5%
Encours d'épargne	497 537 346 500	545 013 777 112	580 053 857 840	6,4%
<i>Dépôts à vue</i>	212 666 508 288	247 430 933 423	273 073 376 265	10,4%
<i>Dépôts à terme</i>	97 992 277 105	101 069 370 915	99 592 013 638	-1,5%
<i>Autres dépôts</i>	186 878 561 108	196 513 472 774	207 388 467 938	5,5%
Emprunts des IMF	124 364 327 048	130 612 606 907	17 3 340 728 500	32,7%
<i>Court terme</i>	4 173 733 439	1 641 883 107	2 680 151 912	63,2%
<i>Moyen et long terme</i>	120 190 593 609	128 970 723 800	170 660 576 588	32,3%
Ressources affectées	6 520 672 017	7 591 327 895	10 585 537 171	39,4%
Fonds propres des IMF	169 798 764 626	202 159 012 170	205 150 746 816	1,5%
Encaisse	16 025 880 004	13 945 318 068	16 035 328 706	15,0%
Dépôts auprès des IF	175 114 040 998	149 392 126 296	182 045 091 040	21,9%
Immobilisations(brut)	111 203 036 007	126 444 136 651	142 537 794 429	12,7%
Immobilisations(net)	35 840 773 330	47 322 920 092	59 514 514 611	25,8%
Résultat	12 338 997 894	14 887 773 635	-908 037 363	-106,1%
Total Actif (brut)	944 208 124 932	1 050 566 519 017	1 178 576 565 995	12,2%
Total Actif (Net)	833 762 429 333	942 463 007 631	1 051 016 189 242	11,5%

Source : DRS-Sfd

ANNEXE 2 : Données désagrégées par genre de quelques indicateurs

Indicateurs	2023		2024	
Sociétariat	4 207 264	100%	4 467 772	100%
<i>Homme</i>	2 074 719	49%	2 171 769	49%
<i>Femme</i>	1 753 115	42%	1 873 055	42%
<i>Personnes morales</i>	379 430	9%	422 947	9%
Nombre de prêts accordés	613 567	100%	559 519	100%
<i>Homme</i>	232 119	38%	239 727	43%
<i>Femme</i>	220 916	36%	237 301	42%
<i>Personnes morales</i>	160 532	26%	82 491	15%
Nombre de crédit en cours	583 793	100%	556 140	100%
<i>Homme</i>	252 243	43%	271 146	49%
<i>Femme</i>	212 147	36%	226 714	41%
<i>Personnes morales</i>	119 404	20%	58 281	10%
Montant total des prêts accordés	704 263 404	100%	744 071 027	100%
<i>Homme</i>	424 659 580	60%	429 816 943	58%
<i>Femme</i>	152 009 428	22%	160 359 710	22%
<i>Personnes morales</i>	127 594 396	18%	153 894 374	21%
Encours total de crédit	708 047 961	100%	772 583 384	100%
<i>Homme</i>	427 681 900	60%	468 101 143	61%
<i>Femme</i>	147 729 615	21%	153 182 905	20%
<i>Personnes morales</i>	132 636 446	19%	151 299 337	20%
Nombre total de déposants au cours de l'année	2 853 071	100%	2 928 458	100%
<i>Homme</i>	1 413 894	50%	1 447 545	49%
<i>Femme</i>	1 188 466	42%	1 222 344	42%
<i>Personnes morales</i>	250 711	9%	258 569	9%
Epargne collectée au cours de l'année	545 013 777	100%	580 053 858	100%
<i>Homme</i>	281 672 889	52%	301 677 935	52%
<i>Femme</i>	136 743 957	25%	154 673 753	27%
<i>Personnes morales</i>	126 596 931	23%	123 702 170	21%
Effectif total des employés	5 159	100%	5 152	100%
<i>Dirigeants</i>	385	7%	384	7%
<i>Autres employés</i>	4 774	93%	4 768	93%

Source : DRS-Sfd

ANNEXE 3 : Agrégats macro-économique des IMF

Indicateurs macroéconomiques (en millions de francs CFA)	2021	2022	2023	2024
Intérêts reçus	77 649	85 163	98 980	108 697
Intérêts versés	13 611	14 748	16 191	18 539
Intérêts nets (SIFIM)	64 037	70 415	80 789	90 158
Produit des prestations de services	27 141	28 025	33 566	34 578
Production totale	91 178	98 441	114 355	124 736
Consommations intermédiaires	22 963	20 510	24 533	27 252
Valeur ajoutée	68 216	77 930	89 822	97 484
Salaires	36 402	42 979	47 979	53 206
Impôts et taxes	2 333	2 521	3 044	3 698
EBE	29 481	32 430	38 799	40 581
Valeur ajoutée Secteur Financier	344 655	434 215	476 125	464 200
Poids sur le Secteur Financier	20%	18%	19%	21%
PIB au prix du marché	15 261 013	17 228 061	18 126 946	19 565 100
Contribution au PIB	0,4%	0,45%	0,50%	0,50%
Taux de croissance	8,1%	9,3%	4,9%	6,9%
Contribution à la croissance	0,04%	0,04%	0,02%	0,03%

Source : DRS-Sfd

ANNEXE 4 : Production de crédit selon l'objet et le secteur d'activités

Montant en milliers de F CFA	2023		2024	
	Valeurs	%Poids	Valeurs	%Poids
OBJETS				
Crédits immobiliers	14 950 333	2,1%	3 105 279	0,4%
Crédits d'équipement	135 484 844	19,2%	81 427 929	10,9%
Crédits à la consommation	62 305 523	8,8%	8 426 862	1,1%
Crédits de trésorerie	442 155 026	62,8%	392 469 401	52,7%
Autres	49 367 678	7,1%	258 924 923	34,8%
SECTEURS D'ACTIVITES				
Agriculture, sylviculture et pêche	78 624 707	11,2%	33 653 670	4,5%
Industries extractives	167 399	0,0%	403 215	0,1%
Industries manufacturières	13 779 545	2,0%	6 889 524	0,9%
Bâtiment et travaux publics	94 652 429	13,4%	11 503 976	1,5%
Commerce, restaurants, hôtels	341 113 493	48,4%	392 877 125	52,8%
Electricité, gaz, eau	1 800 532	0,3%	7 993	0,0%
Transports, entrepôts et communications	14 801 694	2,1%	62 434 153	8,4%
Assurances, services aux entreprises	999 598	0,1%	3 116 910	0,4%
Immobilier	39 133 658	5,6%	8 017 987	1,1%
Services divers	119 190 349	16,9%	225 449 842	30,3%
TOTAL	704 263 404	100,0%	744 354 394	100,0%

Source : DRS-Sfd

ANNEXE 5 : Emploi et gouvernance des IMF

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	2024/2023
Effectif total des employés	4 675	4 803	5 159	5200	0,7%
<i>Dirigeants</i>	347	454	385	350	-9,1%
<i>Autres employés</i>	4 328	4 349	4 774	4850	1,6%
Nombre de membres d'organe	3 224	3 340	3 448	3505	1,7%
<i>Conseil d'administration ou de l'organe équivalent</i>	1 383	1 409	1 440	1446	0,4%
<i>Conseil de surveillance</i>	839	868	886	882	-0,5%
<i>Comité de crédit</i>	885	925	938	1005	7,1%
<i>Autres comités créés par la IMF</i>	117	138	184	172	-6,5%

Source : DRS-Sfd



CONTACTS

Rocade Fann Bel Air
Cerf-Volant, Colobane

Email : drssfd@minfinances.sn
Web : www.drs-sfd.gouv.sn

Tel : + 221 33 824 08 83
+221 33 824 08 86